



# Rapport d'évaluation Cité éducative Baillif Basse-Terre Capesterre Belle-Eau

JUILLET  
2022



Préparé par :  
**Maurice BILIONIERE (AMO)**

# Sommaire

**01**

Introduction p.2

**02**

Contexte de la Cité  
éducative Baillif, Basse-  
Terre, Capesterre Belle-Eau

**03**

Démarche  
d'évaluation p.9

**04**

Résultats p.18

**05**

Conclusion et  
recommandations p.49



# 01 Introduction

La genèse et le déploiement de la démarche des Cités éducatives tirent leur fondement dans la volonté de garantir les mêmes chances de réussite scolaire et professionnelle aux jeunes âgés de 0 à 25 ans issus de milieux « difficiles ». Pour y parvenir, cette démarche globale ambitionne la création d'une synergie des acteurs éducatifs allant des parents aux services de l'Etat en passant par les associations de quartier.

Dans une démarche de qualité, un souhait a été formulé dès la genèse de procéder à un suivi et une évaluation individuelle des Cités éducatives. A cet effet, la Cité éducative Baillif/Basse-Terre/Capesterre Belle-eau a entrepris la mise en place d'une évaluation visant à mesurer l'impact des actions déployées au regard des objectifs de départ.

La Cité éducative Baillif/Basse-Terre/Capesterre Belle-eau a donc souhaité se faire accompagner afin d'apporter une réponse complète satisfaisant aux exigences d'évaluation. Il s'agit d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage qui, au-delà de l'évaluation, doit aider à déceler d'éventuels freins et difficultés à résoudre afin de définir en commun des actions correctives nécessaires.

Cet accompagnement a également pour but de servir à garantir les bonnes conditions de mise en œuvre des objectifs et de déploiement des actions, à accompagner les acteurs en continu et à adapter l'expérimentation au fur et à mesure.

L'évaluation se déroulera sur une période de trois ans. La démarche Cité éducative étant totalement innovante, il n'y a à ce jour aucun précédent pouvant servir de référence. Ce premier rapport est en quelque sorte un état des lieux initial qui servira de référence pour les deux autres années d'évaluation.

La démarche d'évaluation qui a été adoptée, sans prétendre à l'exhaustivité, vise à capter le maximum d'effets de la Cité éducative sur les différents bénéficiaires à travers les actions déployées, les moyens humains et financiers mobilisés et les choix stratégiques effectués au niveau des instances de gouvernance.

# 02 Contexte de la Cité éducative Baillif, Basse-Terre, Capesterre Belle-Eau

La Cité éducative s'étend sur un territoire composé de trois communes que sont Baillif, Basse-Terre et Capesterre Belle-Eau. Ces dernières représentent une population totale d'environ 44 000 habitants, soit 11,7 % de la population guadeloupéenne en 2020. Du point de vue scolaire, la Cité éducative regroupe 29 établissements dont 3 lycées, 3 collèges, 13 écoles élémentaires et 10 écoles maternelles pour un effectif global de 1 608 lycéens, 1 093 collégiens et 1 955 écoliers, soient 4 656 élèves.

La délimitation de ce périmètre repose sur un ensemble de critères socio-économiques et scolaires. Sur l'ensemble de ces critères, les trois communes de la Cité éducative présentent des caractéristiques relatives à des territoires en proie à de multiples difficultés. Considérées dans l'absolu, il ne serait pas aisé de bien prendre la mesure de la réalité de ces territoires. Ainsi, la commune de Saint-Claude qui se situe dans le même bassin géographique servira d'étalon de mesure pour chacun des critères présentés.

## Situation des ménages

Les enseignements issus de la lecture du tableau suivant sont très enrichissants au sujet de la composition des ménages. La commune de Basse-Terre affiche le taux de monoparentalité le plus élevé en 2018 (41,3 %) suivi par Baillif (34 %) et Capesterre Belle-Eau (31,5 %). Cela signifie que sur la population des ménages, près de la moitié sont des familles monoparentales à Basse-Terre et le tiers pour les deux autres communes. Comparé à la commune de Saint-Claude (22,5 %), l'importance de ces taux fait ressortir une plus grande instabilité sur les trois communes de la Cité éducative. D'autant plus que la commune de Basse-Terre, avec 61 % des familles ayant au moins un enfant âgé de moins de 25 ans, est également celle qui affiche la plus forte présence d'enfants sur son territoire. A ce niveau, une des communes de la Cité éducative témoigne d'un taux plus faible que celui de Saint-Claude (51,7 %), il s'agit de Baillif avec un taux de 46,1 %.

**TABLEAU 1. QUELQUES DONNÉES SOCIO-ECONOMIQUES DES MENAGES**

	Baillif	Basse-Terre	Capesterre Belle-Eau	Saint-Claude
Population	5 404	10 046	18 131	10 659
Personne sans activité professionnelle	28 %	29,2 %	27,9 %	22,1 %
Famille monoparentale	34 %	41,3 %	31,5 %	22,5 %

Source : Insee

Une fois n'est pas coutume, sur le plan de la précarité professionnelle, la commune de Basse-Terre est celle qui possède le plus de personnes sans activité professionnelle (29,2 %). A l'autre extrémité, la commune de Saint-Claude, avec un taux de 22,1 % se démarque également des deux autres communes Baillif (28 %) et Capesterre Belle-Eau (27,9 %).

En résumé, les trois communes de la Cité éducative sont en moyenne composées de familles monoparentales ayant un nombre d'enfants à charge plus élevé alors qu'il y a davantage de personnes sans activité professionnelle.

### Scolarisation et diplômes

Sur les quatre premières tranches de la population scolarisée regroupant les enfants âgés de 2 à 17 ans, l'ensemble des communes bénéficie d'excellents taux, très nettement supérieurs à 90 % pour la plupart. Il est intéressant de souligner que certaines communes de la Cité éducative bénéficient de taux supérieurs à ceux de la commune de Saint-Claude pour chacune des tranches. Par exemple, le taux de scolarisation des 11-14 ans est le plus élevé pour la commune de Basse-Terre (99,2 %). En revanche, la commune de Saint-Claude fait figure d'exception sur la tranche des 18-24 ans avec un taux de 66,1 %. Ce dernier est quasiment deux fois supérieurs à celui des communes de la Cité éducative. Sans entrer dans une analyse très approfondie, cette donnée traduit un abandon plus précoce du milieu scolaire des jeunes de 18-24 ans au sein de ces communes. Peut-être intègrent ils plus rapidement le marché du travail pour subvenir à leurs besoins ?

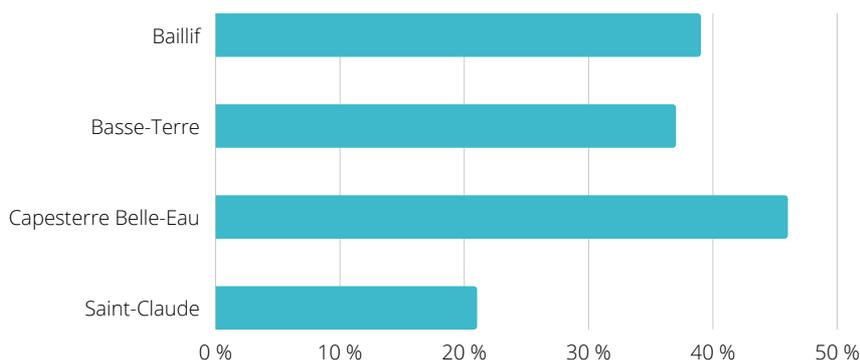
**TABLEAU 2. TAUX DE SCOLARISATION DES JEUNES DE 2 À 24 ANS**

	Baillif	Basse-Terre	Capesterre Belle-Eau	Saint-Claude
2 à 5 ans	83 %	84,7 %	78,5 %	81,1 %
6 à 10 ans	96,7 %	98,8 %	98 %	98,6 %
11 à 14 ans	98,6 %	99,2 %	98,2 %	98,7 %
15 à 17 ans	94,2 %	97,8 %	94 %	96,5 %
18 à 24 ans	36,7 %	46,2 %	35,1 %	66,1 %

Source : Insee

L'observation de la part des diplômés de la population non scolarisée abonde dans ce sens. En effet, à Capesterre Belle-Eau près de la moitié de la population non scolarisée (46 %) n'a aucun diplôme. A une échelle moindre, le même constat est visible à Baillif (39 %) et Basse-Terre (37 %). En comparaison, cette proportion est quasiment deux fois moins élevée à Saint-Claude (21 %). De plus, au sein de cette population non scolarisée le niveau de diplôme le plus élevé le plus fréquent est le CAP/BEP pour les trois communes de la Cité éducative contrairement à Saint-Claude où il s'agit du Baccalauréat.

**GRAPHIQUE 1. PROPORTION DE LA POPULATION NON SCOLARISÉE SANS DIPLÔME**

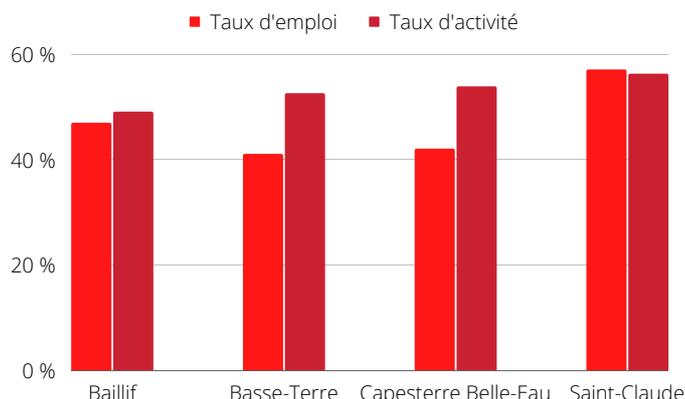


Source : Insee

### Activités et chômage

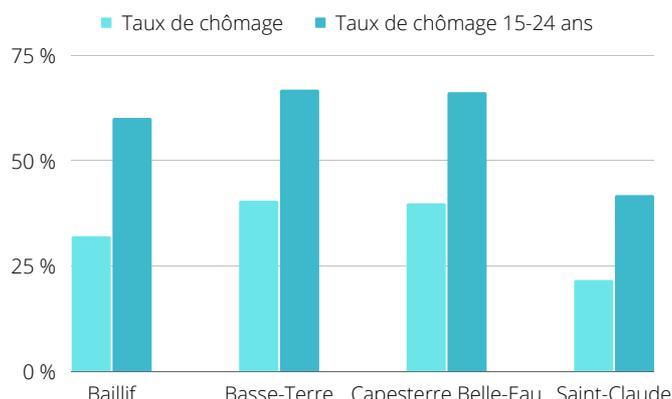
En 2018, le taux d'activité des 15 ans ou plus est sensiblement proche entre les quatre communes du sud Basse-Terre. Le meilleur taux étant celui de Saint-Claude (56,2 %) et le moins bon celui de Baillif (49 %). Au niveau du taux d'emploi, qui est une composante du taux d'activité, l'écart devient plus conséquent. A Saint-Claude, il s'élève à 57 % contre 46,9% à Baillif, 42,4 % à Capesterre Belle-Eau et 41% à Basse-Terre, soit un écart de 10 points et plus.

**GRAPHIQUE 2. SITUATION DE L'ACTIVITE**



Source : Insee

**GRAPHIQUE 3. SITUATION DU CHÔMAGE**



Source : Insee

Il s'avère ainsi que la proximité des taux d'activité est trompeuse puisque cela est du davantage au chômage qu'à l'emploi. En effet, l'autre composante du taux d'activité, le chômage, fait ressortir des écarts significatifs entre le territoire de la Cité éducative et la commune de Saint-Claude.

Dans le cas de Basse-Terre et Capesterre Belle-Eau, le taux de chômage est plus de deux fois plus élevé que celui de Saint-Claude, respectivement 40,4 % et 39,8 % contre 21,6 %. Selon une analyse plus fine, l'importance de cet écart des taux de chômage provient du chômage des 15-24 ans dont le taux est supérieur à 60 % pour les trois communes de la Cité éducative alors qu'il s'élève à 41,7 % à Saint-Claude.



**c'est le taux de chômage moyen  
des 15-24 ans des trois communes  
de la Cité éducative contre 42%  
pour la commune de Saint-Claude**

### Salaires et revenus

Le salaire net horaire moyen met en exergue des disparités importantes entre les quatre communes du Sud Basse-Terre. La commune de Saint-Claude figurant à nouveau dans les meilleures conditions. Les communes de Baillif et Basse-Terre, les deux communes les plus désavantagées, ont un salaire net horaire moyen sensiblement identique. Il s'élève environ à 12,5 euros. A contrario, il est de 14,8 euros à Saint-Claude, soit 2,30 euro net supplémentaire par heure. Si l'on se focalise sur la population des 18-25 ans, l'écart est toujours en faveur de la commune de Saint-Claude bien que moins important. Il est de l'ordre de 60 centimes net par heure pour Baillif, 40 centimes net pour Basse-Terre et 30 centimes net pour Capesterre Belle-Eau. Par conséquent, en plus de la précarité de l'activité révélé par les taux de chômage, la population en emploi est moins bien rémunérée sur le territoire de la Cité éducative.

**TABLEAU 3. SALAIRE NET HORAIRE MOYEN**

	Baillif	Basse-Terre	Capesterre Belle-Eau	Saint-Claude
Salaire net horaire moyen	12,5 euros	12,4 euros	13 euros	14,8 euros
Salaire net horaire moyen 18-25 ans	9,5 euros	9,7 euros	9,8 euros	10,1 euros

Source : Insee

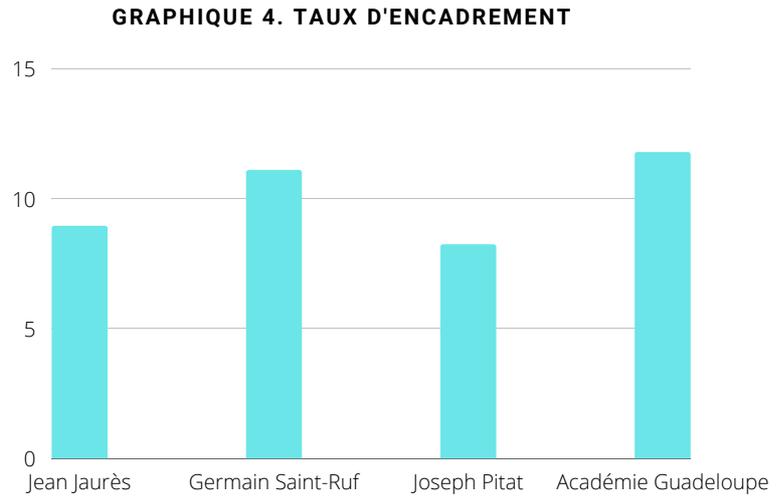
Dans une certaine mesure, la précarité socio-économique se reflète sur le plan scolaire. L'analyse des performances scolaire s'effectuera au travers des trois collèges de la Cité éducative, à savoir :

- le collège REP + Jean Jaurès de Baillif ;
- le collège REP Germain Saint-Ruf de Capesterre-Belle-Eau ;
- le collège Joseph Pitat de Basse Terre.

Ces trois collèges de la Cité éducative sont classés en tant que "Collège très défavorisé". Selon les données de 2020, l'établissement le plus important en termes de nombres d'élèves est le collège Germain Saint-Ruf (499 élèves) suivi de Joseph Pitat (395 élèves) puis Jean Jaurès (277 élèves).

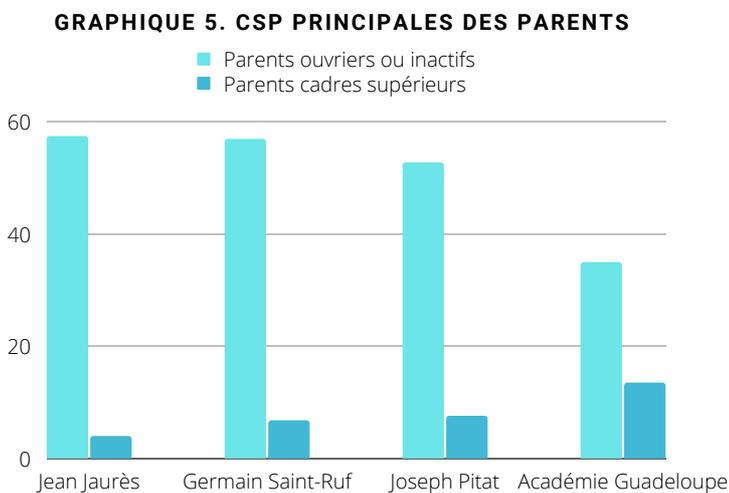
## Encadrement

Le taux d'encadrement des trois établissements de la Cité éducative, rapport entre le nombre d'élèves et le nombre d'enseignants, est convenable. Il s'établit à 8,23 élèves pour un enseignant à Joseph Pitat, 8,94 à Jean Jaurès et 11,09 à Germain Saint-Ruf. Ainsi, les trois établissements sont en dessous de la moyenne de l'académie de Guadeloupe : 11,78 élèves pour un enseignant.



Source : Fiche APE

## Environnement social

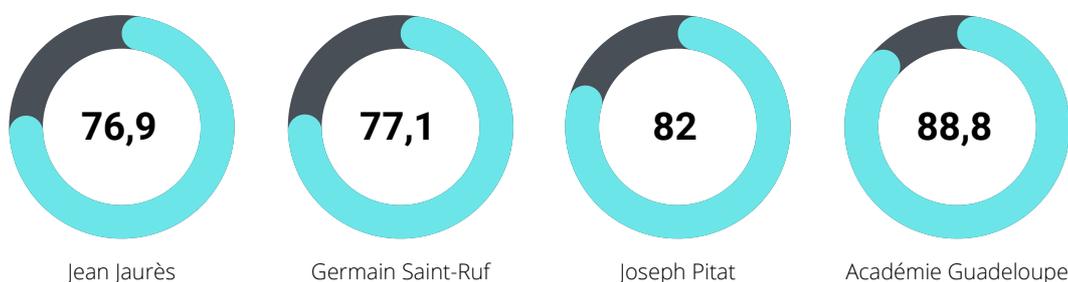


Source : Fiche APE

L'environnement social des élèves des collèges de la Cité éducative est sensiblement différent de la moyenne des établissements de l'académie Guadeloupe. Les données de 2019 mettent en perspective un milieu scolaire marqué par une forte précarité sociale où l'on retrouve à près de 60% des parents ouvriers ou inactifs et très peu de parents cadres supérieurs.

En comparaison, la moyenne des établissements de l'académie Guadeloupe est de 34,9 % pour les parents ouvriers ou inactifs et de 13,5 % pour les parents cadres supérieurs. Il en ressort ainsi une plus forte mixité sociale au sein des autres établissements de l'académie. Le lieu de résidence des élèves en QPV à 53,8 % à Jean Jaurès et 44,5 % à Germain Saint-Ruf corrobore ce constat puisque seulement 13,5 % des élèves résident dans des QPV au niveau académique. Il est intéressant de noter que le collège Joseph Pitat situé à Basse-Terre bénéficie d'un taux sensiblement inférieur à celui des autres établissements de la Cité éducative, également meilleur que celui de l'académie : 7,1 % d'élèves résident en QPV. Ceci s'explique par la position actuelle particulière du quartier de "Petit Paris" qui n'est pas considéré comme un QPV en dépit de sa présence dans le dispositif Cité éducative.

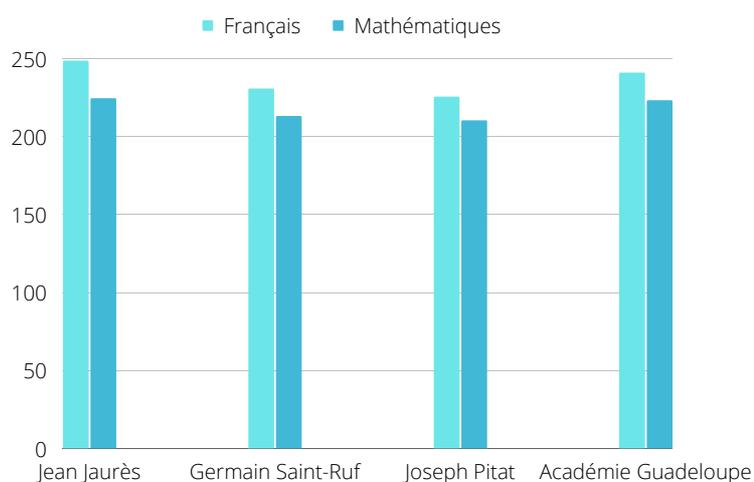
## Indice de position sociale (IPS)



Dans le même registre, l'IPS, qui fournit une mesure de la situation sociale des élèves face aux apprentissages, traduit plus concrètement l'écart qui existe avec les autres établissements de l'académie Guadeloupe. Ainsi, l'IPS des trois collèges de la Cité éducative est nettement inférieur à la moyenne académique. Plus précisément, Jean Jaurès présente un IPS de 76,9, l'IPS du collège Germain Saint-Ruf est de 77,1 et celui collège Joseph Pitat s'élève à 82 contre 88,8 pour l'académie.

## Résultats scolaires

**GRAPHIQUE 6. SCORE MOYEN DES ÉLÈVES DE SIXIÈME EN FRANÇAIS ET MATHÉMATIQUES**



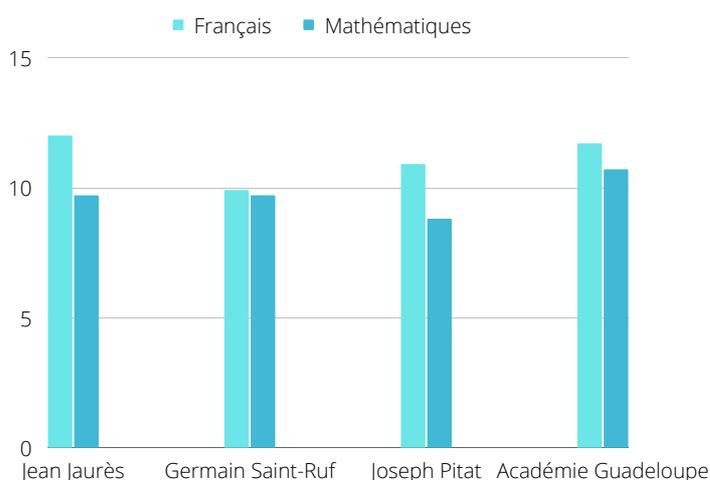
Source : Fiche APE

La particularité sociale du périmètre de la Cité éducative se fait ressentir à certains égards au niveau des résultats scolaires. A l'exception du collège Jean Jaurès, les élèves de sixième affichent des scores moyens en mathématiques et en français plus faibles que ceux de l'académie. Le score moyen en mathématiques est de 224,4 à Jean Jaurès, 213 à Germain Saint-Ruf et 210,2 à Joseph Pitat contre 223,1 pour l'académie.

En français, le score du collège Jean Jaurès (248,5) est supérieur à la moyenne académique (240,8) et à ceux des 2 autres établissements Germain Saint-Ruf (230,6) et Joseph Pitat (225,4).

Les notes moyennes à l'écrit au diplôme national du brevet (DNB) abondent dans le même sens. En français, les élèves des collèges de la Cité éducative ont obtenu dans l'ensemble une note moyenne inférieure à ceux de l'académie. Elle s'élève à 12 pour le collège Jean Jaurès, 9,9 pour le collège Germain Saint-Ruf et 10,9 pour le collège Joseph Pitat contre 11,7 pour l'académie. En mathématiques, la note moyenne à l'écrit des élèves de l'académie s'établit à 10,7 alors que pour Jean Jaurès (9,7), Germain Saint-Ruf (9,7) et Joseph Pitat (8,8) les notes moyennes sont en dessous de 10.

**GRAPHIQUE 7. NOTES MOYENNES AU DNB EN FRANÇAIS ET MATHÉMATIQUES**



Source : Fiche APE

# 03 Démarche d'évaluation

La démarche retenue dans le cadre de la mission d'évaluation de la Cité éducative se veut la plus exhaustive possible en s'intéressant aussi bien aux bénéficiaires du dispositif de la Cité éducative en particulier les jeunes et leurs parents, au processus de gouvernance et de coopération entre les acteurs ainsi qu'à l'allocation budgétaire des actions programmées et leur statut.

Plus précisément, l'évaluation se propose de mesurer l'amélioration de la maîtrise des fondamentaux par les élèves, des conditions d'étude, de la continuité éducative, des perspectives données aux élèves, le mode de gouvernance retenu et les actions mises en place pour fluidifier l'intégration des différents acteurs, si les actions ont été initiées ou non et la consommation des crédits à partir d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs variés.

Une démarche d'évaluation multidimensionnelle décomposée en quatre grands axes a été adoptée : le cœur est l'évaluation de l'efficacité du dispositif (Axe 1) autour duquel ont gravité l'évaluation de la gouvernance (Axe 2) et de la coopération (Axe 3) et l'évaluation de l'allocation budgétaire (Axe 4). L'enjeu est de saisir le bienfondé de l'existence de la Cité éducative Baillif / Basse-Terre / Capesterre Belle-Eau afin de permettre un ajustement futur si certains freins sont détectés.

Concernant le premier axe, l'évaluation s'est structurée autour de quatre itinéraires principaux (Sport, santé, citoyenneté ; Arts et culture ; Numérique et Avenir) complétés par deux itinéraires transversaux (La parentalité et La validation du socle commun de connaissances). Le principal enjeu de cet axe est de définir une ou des question(s) évaluative(s) pour ces thématiques de façon à cibler les actions représentatives à retenir par thématique. Pour chacune de ces actions, un mode d'évaluation mix enquêtes/données statistiques a été mis en place. Les enquêtes ont été diffusées essentiellement sous forme de formulaires via l'application "Google Form". La possibilité de déploiement des enquêtes à grande échelle simplement et rapidement a favorisé le choix de cet outil. Les données statistiques complémentaires sont issues des évaluations sommatives, des QCM et des bilans réalisés au niveau des établissements et des porteurs de projet lorsqu'ils existent. De ces évaluations vont émerger différents indicateurs d'impact quantitatifs et/ou qualitatifs.

Les actions ont été retenues en fonction de l'effectif total concerné, de la diversité du public cible et/ou de la qualité des possibilités d'évaluation. Sont fournis également des exemples non exhaustifs d'indicateurs d'impact quantitatifs et qualitatifs par thématique. Au total, 9 actions ont été sélectionnées pour l'évaluation du cœur du dispositif :

- Action 6 "Cordée de réussite +"
- Action 12 "Mise en place des espaces parents"
- Action 17 "Les clubs mathématiques de la Cité éducative (Petit bridge)"
- Action 22 "Ma petite bibliothèque à la maison et à l'école"
- Action 25 "Promotion des valeurs de citoyenneté, de sujet de santé et pour le bien-être des élèves"
- Action 28 "Les usépiennes, usépiens de la Cité éducative GSC"
- Action 29 "Stage de natation"
- Action 34 "Business game school"
- Action 40 "Bél lokans"

Chacune des actions est liée à une des principales thématiques et donc à une question évaluative définie conjointement en fonction des objectifs finaux de la démarche évaluative. Les questions évaluatives sont les suivantes :

- Le parcours proposé a-t-il permis au jeune de construire son projet d'orientation et son projet professionnel en cohérence avec son projet d'étude ? (thématique "Avenir", action 6, action 34) ;
- Comment l'action contribue-t-elle à lever les freins liés à la santé et contribue-t-elle au bien être de chacun ? (thématique "Sport, santé, citoyenneté", action 25, action 28, action 29) ;
- Comment l'action a-t-elle modifié les pratiques pédagogiques en leur permettant d'intégrer pleinement le numérique éducatif ? (thématique "Numérique", action 22) ;
- En quoi l'action contribue-t-elle à améliorer le bien-être éducatif des familles ? (thématique "Parentalité", action 12) ;
- En quoi l'action favorise-t-elle la réussite scolaire ? (thématique "Socle commun des connaissances", action 17).
- Comment l'action favorise-t-elle l'expression du langage sur toutes ses formes et améliore-t-elle la connaissance des ressources patrimoniales des élèves de la cité éducative ? (thématique "Art et culture", action 40).

L'évaluation des axes thématiques sera enrichie des statistiques disponibles issues des bases de données utiles à l'instar des données APAE. Les résultats d'évaluation des thématiques seront donc mis en perspective, à une échelle plus large, avec l'évolution des indicateurs de climat scolaire, résultats aux évaluations nationales, taux de poursuite d'études post-seconde, post baccalauréat, absentéisme, etc. ainsi que d'autres données démographiques, sociales, économiques et de santé en fonction des leurs disponibilités.

L'évaluation des trois autres axes, gouvernance, coopération et allocation budgétaire, suit la même démarche sauf que le mode privilégié de récolte des informations sera les entretiens semi directifs avec notamment les membres de la Troïka, du comité de pilotage, du comité technique et des opérateurs d'actions. Les informations ont été enrichies des statistiques mises à disposition.

### Détail des actions évaluées

Le panel des actions retenues est suffisamment diversifié de façon à conserver le maximum d'informations au cours de l'évaluation. Les porteurs de projet sont aussi bien des acteurs institutionnels, que des établissements scolaires ou des associations. La majorité des catégories de bénéficiaires sont prises en considération, l'évaluation s'intéressant aux jeunes de 0 à 16 ans ainsi qu'aux parents. Au total, les 9 actions évaluées représentent un effectif prévu de 3 984 jeunes, soit 86 % de l'effectif de la Cité éducative. Le montant global de ces actions s'élève à 86 490€ ce qui représente 43 % de l'allocation budgétaire prévisionnel de la Cité éducative.

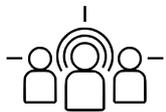
Thématique "Avenir"			
Action 6 "Cordée de réussite +"			
 Porteur	 Public cible	 Effectif prévu	 Montant
<b>Etablissements scolaires</b>	<b>Jeunes 12-16 ans</b>	<b>60 jeunes</b>	<b>17 000€</b>
 Objectifs <ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager l'ambition scolaire</li> <li>Lutter contre le décrochage scolaire</li> <li>Mieux informer sur la variété des parcours scolaires</li> </ul>		 Indicateurs <ul style="list-style-type: none"> <li>Réduction du taux d'absentéisme</li> <li>Amélioration des résultats scolaires</li> </ul>	



Sortie à la Soufrière, Cordée de réussite +

**Thématique "Parentalité"**

**Action 12 "Mise en place des espaces parents"**

 <p><b>Porteur</b> Collèges Germain Saint-Ruf Joseph Pitat</p>	 <p><b>Public cible</b> Jeunes 0-16 ans Parents</p>	 <p><b>Effectif prévu</b> 60 parents</p>	 <p><b>Montant</b> 6 000€</p>
 <p><b>Objectifs</b> Prévention santé-hygiène Faciliter l'implication des parents et les conditions d'exercice de la parentalité Améliorer le bien-être de tous, élèves et personnels</p>		 <p><b>Indicateurs</b> Taux de fréquentation des espaces Nombre de personnes prise en charge</p>	

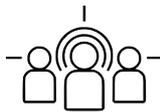
**Thématique "Socle commun des connaissances"**

**Action 17 "Les clubs mathématiques de la Cité éducative"**

 <p><b>Porteur</b> Académie de Guadeloupe</p>	 <p><b>Public cible</b> Jeunes 6-12 ans</p>	 <p><b>Effectif prévu</b> 490 jeunes</p>	 <p><b>Montant</b> 4 000€</p>
 <p><b>Objectifs</b> Mieux diffuser la culture scientifique et technique</p>		 <p><b>Indicateurs</b> Taux de satisfaction des jeunes Nombre de clubs de maths Implication des enseignants</p>	

**Thématique "Numérique"**

**Action 22 "Ma petite bibliothèque à la maison et à l'école"**

 Porteur <b>Académie de Guadeloupe</b>	 Public cible <b>Jeunes 0-12 ans Parents</b>	 Effectif prévu <b>1 544 jeunes</b>	 Montant <b>16 750€</b>
 Objectifs <b>Promouvoir l'ouverture culturelle et citoyenne Favoriser la maîtrise de la langue et lutter contre l'illettrisme</b>		 Indicateurs <b>Résultats aux évaluations académiques et nationales Nombre de livres lus Développement liens famille/école</b>	

**Thématique "Sport, santé, citoyenneté"**

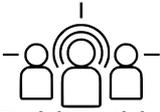
**Action 25 "Promotion des valeurs de citoyenneté, de sujet de santé et pour le bien-être des élèves"**

 Porteur <b>MGEN</b>	 Public cible <b>Jeunes 11-16 ans</b>	 Effectif prévu <b>549 jeunes</b>	 Montant <b>0*€</b>
 Objectifs <b>Améliorer le bien-être de tous, élèves et personnels Prévention santé-hygiène Promouvoir les valeurs collectives et la prévention des risques</b>		 Indicateurs <b>Nombre d'enfants accompagnés Taux de satisfaction</b>	

\*action offerte par la MGEN

**Thématique "Sport, santé, citoyenneté"**

**Action 28 "Les usépiennes, usépiens de la Cité éducative"**

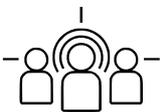
 <b>Porteur</b> <b>USEP</b> <b>Guadeloupe</b>	 <b>Public cible</b> <b>Jeunes 0-12 ans</b> <b>Parents</b>	 <b>Effectif prévu</b> <b>1 049 jeunes</b>	 <b>Montant</b> <b>25 000€</b>
 <b>Objectifs</b> <b>Développer la pratique sportive et les</b> <b>activités de bien-être corporel</b>	 <b>Indicateurs</b> <b>Taux de satisfaction</b> <b>Nombre de rencontre organisées</b> <b>sur l'année scolaire 2021-2022</b> <b>Amélioration du bien-être</b> <b>et de la sociabilité des enfants</b>		

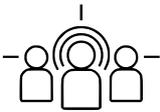
**Thématique "Avenir"**

**Action 34 "Business game school"**

 <b>Porteur</b> <b>Association</b> <b>ODYSEE</b>	 <b>Public cible</b> <b>Jeunes 12-16 ans</b>	 <b>Effectif prévu</b> <b>120 jeunes</b>	 <b>Montant</b> <b>0*€</b>
 <b>Objectifs</b> <b>Encourager l'ambition scolaire</b> <b>Faire découvrir les filières de formation</b> <b>et du monde du travail</b>	 <b>Indicateurs</b> <b>Taux de satisfaction des jeunes</b> <b>Résultats obtenus</b>		

\*action financée par le FSE (20 000 €)

Thématique "Art et culture"			
Action 40 "Bèl lokans"			
 <b>Porteur</b> Coordonnateur EP	 <b>Public cible</b> Jeunes 10-12 ans	 <b>Effectif prévu</b> 110 jeunes	 <b>Montant</b> 9 000€
 <b>Objectifs</b> Améliorer le bien-être de tous, élèves et personnels Promouvoir l'éducation artistique et culturelle Promouvoir l'ouverture culturelle et citoyenne		 <b>Indicateurs</b> Implication et motivation des élèves Attractivité de l'action Sentiment de satisfaction et de bien-être	

Thématique "Sport, santé, citoyenneté"			
Action 29 "Stage de natation"			
 <b>Porteur</b> Oméga forme CNRBT	 <b>Public cible</b> Jeunes 0-16 ans Parents	 <b>Effectif prévu</b> 62 jeunes	 <b>Montant</b> 8 740€
 <b>Objectifs</b> Sensibiliser aux enjeux environnementaux Développer la pratique sportive et les activités de bien-être corporel Promouvoir les valeurs collectives et la prévention des risques		 <b>Indicateurs</b> Assiduité aux séances Nombre de certificats décernés Prise d'initiatives Evolution des effectifs	

## Construction des questionnaires

Dans la continuité de la sélection des actions, les questionnaires ont également été pensés afin de couvrir un champs très large en nombre de bénéficiaires. Le but étant de récolter l'avis des participants de la Cité éducative sous différents points de vue. Par conséquent, ce ne sont pas moins de 26 questionnaires qui ont été construits. Ces derniers ont été adaptés à chaque bénéficiaire et intervenant par action comme suit :

- Action 6 : 3 questionnaires (jeunes, CPE et enseignants encadrants) ;
- Action 12 : 2 questionnaires (jeunes et parents) ;
- Action 17 : 3 questionnaires (jeunes, académie, enseignants encadrants) ;
- Action 22 : 4 questionnaires (jeunes, parents, académie, enseignants encadrants) ;
- Action 25 : 3 questionnaires (jeunes, MGEN, enseignants encadrants) ;
- Action 28 : 4 questionnaires (jeunes, parents, USEP, enseignants encadrants) ;
- Action 29 : 1 questionnaire (association) et 1 entretien (association) ;
- Action 34 : 4 questionnaires (jeunes, ODYSSEE, entrepreneurs, enseignants encadrants) ;
- Action 40 "B : 1 questionnaire (enseignants encadrants).

Trois autres questionnaires, à part, étaient consacrés aux entretiens de l'évaluation de la gouvernance, de la coopération et de l'allocation budgétaire.

Afin de faciliter la compréhension de la logique des questionnaires, un exemple schématisé de leur déclinaison à destination des jeunes ou des parents est fourni. Les questionnaires destinés aux enseignants et porteurs de projet étant plutôt constitués d'un ensemble de questions ouvertes.



*Rallye de l'environnement  
Cordée de réussite +*



*Nage avec planche  
Stage de natation*



*Les dangers d'internet  
Citoyenneté, santé,  
bien-être (MGEN)*

<b>Blocs communs</b>  (Jeunes, parents)	<b>Identification</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• sexe : 2 modalités (Homme, Femme) ;</li> <li>• commune : 3 modalités (Baillif, Basse-Terre, Capesterre Belle-Eau) ;</li> <li>• établissements : 26 modalités (liste des établissements de la Cité éducative) ;</li> <li>• niveau scolaire : modalités variables en fonction du public cible (maternelle, primaire, collège, etc.) ;</li> <li>• public : 4 modalités (jeunes 0-6 ans, jeunes 6-12 ans, jeunes 12-16 ans, jeunes 16-25 ans)</li> </ul>
	<b>Niveau de satisfaction</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ensemble de questions ciblé sur les attentes et le niveau de satisfaction lié à l'action évaluée :                         <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Cette action a t-elle répondu à vos attentes ? (commun)</li> <li>◦ Quelle est votre niveau de satisfaction par rapport à votre participation à cette action ? (commun)</li> <li>◦ Selon vous, cette action contribue t-elle à intensifier la relation famille/école ? (action 28)</li> <li>◦ La participation à cette action, vous a t-elle permis de mieux apprécier les mathématiques ? (action 17)</li> <li>◦ La participation a cette action, vous a t-elle permis de découvrir de nouvelles œuvres artistiques ? (action 39)</li> <li>◦ La participation a cette action, vous a t-elle permis de mieux définir votre projet d'orientation professionnelle ? (action 34)</li> <li>◦ Quelle note globale de 0 à 10 attribuerez-vous à cette action ? (commun)</li> </ul> </li> </ul>
<b>Blocs spécifiques</b>  (Parents)	<b>Impact crise sanitaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• questions liées aux impacts de la crise sur le ressenti de l'action :                         <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Votre participation à cette action, a t-elle été limitée à cause de la crise sanitaire ?</li> <li>◦ Selon vous, la crise sanitaire a t-elle contribué à réduire votre satisfaction liée à cette action ?</li> </ul> </li> </ul>
	<b>Suggestions d'amélioration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• question permettant de récolter l'avis extérieur des participants en vue de mieux adapter les actions à leurs attentes :                         <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Avez-vous des suggestions d'améliorations ?</li> <li>◦ Si oui, lesquelles ?</li> </ul> </li> </ul>

# 04 Résultats

En préambule de cette présentation des résultats, il est primordial d'attirer l'attention sur un point crucial pour la deuxième année d'évaluation : un travail de sensibilisation devra être effectué au niveau des bénéficiaires et des intervenants sur le bienfondé de leur implication au processus d'évaluation. En effet, il est à déplorer un taux de retour très faible pour certains questionnaires en dépit de nombreuses relances. Ce constat fera l'objet, dans la conclusion de ce rapport, de suggestions d'amélioration du processus d'évaluation en année 2.

La solution alternative immédiate a été d'avoir recours aux newsletters des actions de la Cité éducative, suffisamment détaillées pour avoir un point de vue global permettant d'évaluer les actions ayant un faible retour des questionnaires.

Au final, parmi les 9 actions initialement retenues, 8 ont pu effectivement être évaluées, l'action 12 "Mise en place des espaces parents" n'ayant pas pu l'être en cette première année par rapport au timing de fin de l'évaluation. Par conséquent, la thématique "Parentalité" a été évaluée de façon transversale au travers d'autres actions, à l'instar de l'action 28.

Les résultats seront structurés en deux phases. Une première concernant directement la synthèse des retours questionnaires et entretiens liés à l'évaluation du coeur du dispositif décliné en 6 thématiques (axe 1), de la gouvernance (axe 2), de la coopération (axe 3) et de l'allocation budgétaire (axe 4). Une seconde, complémentaire, ciblée sur les calculs d'indicateurs de réussite scolaire à partir des statistiques des établissements de la Cité éducative.

## Axe 1 Evaluation de l'efficacité du dispositif

### Thématique "Avenir" (action 6: Cordée de réussite+ action 34! Business school game)

**Question évaluative : Le parcours proposé a-t-il permis au jeune de construire son projet d'orientation et son projet professionnel en cohérence avec son projet d'étude ?**

#### Action 34

Attentes



Niveau de satisfaction



Note globale



Orientation professionnelle



Orientation scolaire



L'association Odyssée qui a assuré cette action a effectué du 1er septembre 2021 au 25 mars 2022 dans les établissements de Joseph Pitat et Jean Jaurès, 5 sessions, 60 heures d'animations, 14 journées d'intervention. Au total, 120 jeunes ont participé à cette action avec un taux de présence s'élevant à 89,20 %.

100% des jeunes ayant participé à l'action affirment que cette dernière a répondu à leurs attentes. Leur niveau moyen de satisfaction s'établit à 9/10. En ce qui concerne les objectifs cibles de l'action, à savoir la définition du projet d'orientation scolaire et d'orientation professionnelle des jeunes, les retours sont moins significatifs. L'orientation scolaire obtient un score de 8,4/10 et l'orientation professionnelle, 7,6/10. Pourtant, les jeunes ont octroyé une note globale de 9,4/10 à l'action.

Ce niveau d'appréciation de l'action se ressent du côté des enseignants ayant encadrés les jeunes. Ils affirment que ces derniers ont été nombreux à y participer et qu'ils ont été très stimulés. Selon eux, cette action a permis aux jeunes de toucher du doigt le monde professionnel. Il est intéressant de citer la réponse qui suit d'un des enseignants encadrants résumant l'impression globale : "Action utile, qui donne aux élèves une vision instructive d'un avenir possible, celui où leur activité professionnelle tiendra une part importante dans leur temps de vie, où elle exigera d'eux sérieux, travail et motivation pour atteindre leur objectif de réussite. Cela n'est pas toujours évident pour certains, qui n'ont pas de modèle d'épanouissement professionnel dans leur entourage."

Seul bémol, certains enseignants n'ont pas réellement eu l'impression qu'elle a permis aux jeunes de mieux définir leur orientation professionnelle et scolaire. Certains suggèrent d'allonger la durée afin que les jeunes aient davantage de temps pour assimiler les informations.

Du point de vue de l'association Odyssée, la crise sanitaire a un peu compliqué le calendrier de réalisation des actions mais ils ont su travailler de pair avec les établissements afin d'assurer toutes les sessions prévues. Leur stratégie pédagogique vise à permettre aux jeunes de mieux appréhender leur orientation professionnelle. Selon eux, à l'issue des échanges avec les jeunes en fin de session, il apparaît que l'action leur a donné un nouvel angle de vue et des informations simples qui ne leur avaient jamais été transmises auparavant; ni par leur parents ni le corps enseignant. Ceci est corroboré par leurs questionnaires réalisés à chaud auprès des différents établissements d'intervention, les répondants affirment avoir eu un éclairage sur leur orientation professionnelle (réponses variant de 96% à 100% des répondants par établissement).

L'autre action de cette thématique qui est évaluée est l'action 6. L'évaluation de cette dernière s'effectue à partir de sa newsletter à cause du faible retour des questionnaires. L'objectif de cette action était de permettre à des jeunes en situation de handicap et/ou en risque de décrochage scolaire de mieux cerner le sens de leur apprentissage à travers des sorties pédagogiques utiles et motivantes. Ainsi, 62 jeunes de SEGPA et d'ULIS des collèges Germain Saint-Ruf et Joseph Pitat ont participé à des sorties en mer et en montagne leur proposant de découvrir les métiers de pêcheur, garde forestier, matelot, animateur touristique, etc. En complément, des activités artistiques ont également été organisées afin de permettre aux

jeunes à besoins éducatifs particuliers de s'épanouir. Les jeunes ont pris plaisir à participer à ces différentes activités. Ils ont été attentifs, impliqués et désireux de savoir au sujet des métiers qui leur ont été présentés. Ils ont pleinement joué le jeu notamment lors du rallye de l'environnement qui proposait sept épreuves sur la plage et ont été très créatifs pour redécorer les lieux de vie de leur collège.



**Réponse :** Bien que certains jeunes aient émis un avis mitigé sur la possibilité de leur mieux permettre de faire le lien entre leur projet d'étude et la définition de leur orientation scolaire et professionnelle à l'aide de l'action 34, la note globale obtenue de 9,4/10, les retours de satisfaction de l'association Odysée et le retour des enseignants permettent de conclure sur un réel apport global de cette action sur l'orientation scolaire et professionnelle des jeunes. L'action 6 en permettant à des jeunes avec des besoins éducatifs spécifiques de découvrir des métiers dans le cadre d'activités ludiques et motivantes contribue à faire évoluer leur regard sur leur orientation scolaire et leur projet professionnel. Ceci étant, en l'état actuel, aucun élément ne permet de déterminer l'impact réel de cette action pour ce type de bénéficiaires qui mérite très certainement un suivi de plus long terme.

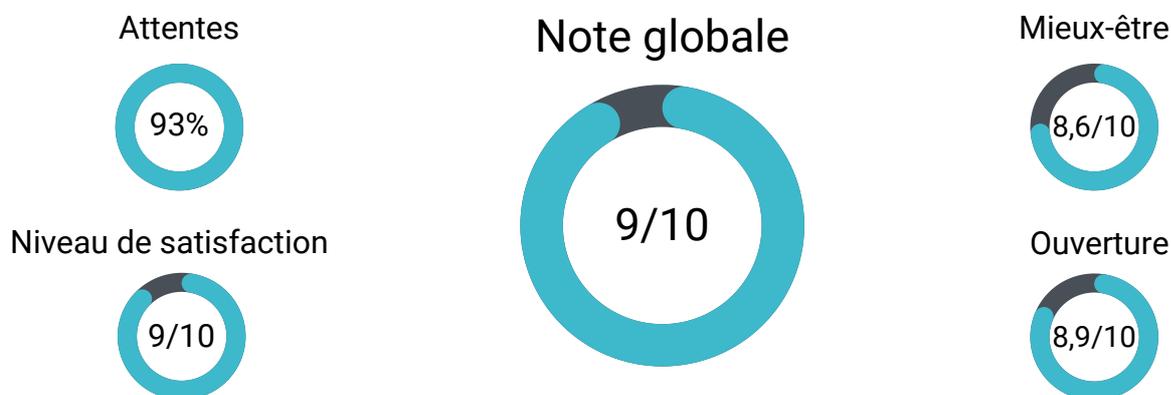
**Préconisations :** Conforter les deux actions en proposant des activités de découverte de nouveaux métiers et de nouveaux arts.

“ Action utile, qui donne aux élèves une vision instructive d'un avenir possible, celui où leur activité professionnelle tiendra une part importante dans leur temps de vie, où elle exigera d'eux sérieux, travail et motivation pour atteindre leur objectif de réussite. Cela n'est pas toujours évident pour certains, qui n'ont pas de modèle d'épanouissement professionnel dans leur entourage

Un enseignant encadrant, action 34

## Thématique "Sport, santé, citoyenneté" (action 25, action 28, action 29)

**Question évaluative : Comment l'action contribue t-elle à lever les freins liés à la santé et contribue t-elle au bien-être de chacun ?**

**Action 28**

L'association USEP a organisé sept manifestations dans le cadre de la Cité éducative au cours de l'année scolaire 2021-2022. A leur issue, 93 % des jeunes ayant participé avancement qu'elles ont répondu à leurs attentes. Leur niveau moyen de satisfaction est de 9/10. Les appréciations sont également élevées au niveau du sentiment de "mieux-être" et d'ouverture aux autres provoqués par l'action avec un score respectif de 8,6 et de 8,9. Pour 73% des jeunes, cette action leur a permis de ressentir une meilleure implication de leurs parents au niveau de leur scolarité. La note globale est de 9/10.

Les réponses des parents abondent dans le même sens puisqu'ils affirment à 100% s'être senti plus impliqués dans la scolarité de leurs enfants. En revanche, ils affichent un niveau de satisfaction légèrement moindre comparé à leurs enfants en octroyant une note globale de 8,5/10 à l'action.

Du point de vue des enseignants, l'action est une réussite. Ils ont ressenti la stimulation des jeunes qui sont sortis de leur quotidien en faisant du sport. Selon eux, de manière générale des effets de l'action sont déjà visibles au niveau du bien-être et de la sociabilité des jeunes. La crise sanitaire a tout de même limité l'impact de l'action puisque la faiblesse des places disponibles n'a pas permis une plus grande participation.

L'action a eu un tel rayonnement que l'association USEP a pu constater une augmentation de son effectif d'affiliation (+1 049) et du nombre de licenciés (+83). Les membres de l'association ont ressenti un engouement des jeunes à faire du sport ensemble et en famille. Ils ont été sociables, très avenants, à l'écoute. La présence des parents lors des manifestations a montré leur implication. Le rayonnement de l'action aurait pu être plus important mais le décalage entraîné par la crise a causé l'annulation de 3 manifestations.

Dans la même thématique, l'action 25 n'a pas bénéficié d'un retour questionnaire aussi important que l'action 28, elle sera donc essentiellement évaluée par le biais de sa newsletter.

La MGEN qui a assuré l'action a rencontré huit établissements au cours de l'année 2021-2022. Pas moins de 305 jeunes y ont participé. La newsletter relate la journée du 13 mai 2022 à l'occasion de laquelle les intervenantes de l'ADOSSEN - Prévention santé MGEN ont abordé les dangers liés à internet. Cette journée de sensibilisation a permis d'aller à la rencontre des jeunes de cours moyen de l'école Alexius De Lacroix à Capesterre Belle-eau. Ces derniers ont été très à l'écoute, concernés par le sujet.

Du point de vue de la MGEN, le retour sur l'action est très bon. Elle a atteint ses objectifs puisqu'elle a permis aux jeunes d'améliorer leur compréhension orale et de mieux réfléchir sur des questions de citoyenneté notamment par une interrogation sur leur propre usage d'internet et une meilleure compréhension de son utilisation.

Dernière action de ce volet à être évaluée, l'action 29 concernant les stages de natation. Cette dernière, ayant été ajoutée en cours d'évaluation, il a fallu adapter la méthode d'évaluation de façon à tenir les délais de finalisation du présent rapport. Ainsi, l'action a été évaluée via un questionnaire et un entretien à destination des associations organisatrices : le CNRBT et Omega Form. La newsletter a également été sollicitée en complément. L'association CNRBT a organisé trois stages de natation dans le cadre de la Cité éducative du 21 février au 4 mars 2022. Durant leur manifestation, les membres de l'association ont ressenti une assiduité des jeunes accompagnés de leurs parents. Cette assiduité s'est traduite au niveau de la délivrance des certificats, 62 au total qui correspondent au nombre total de jeunes ayant participé aux actions.

En ce qui concerne la finalité de l'action, l'association fait ressortir une progression des compétences des jeunes dans le "savoir nager". Ils ont su faire preuve d'une capacité d'adaptation exceptionnelle en faisant preuve d'abnégation, d'autonomie et d'écoute. L'action a également permis un accroissement de la présence des parents dans la scolarité de leurs enfants puisqu'ils les ont accompagnés tous les jours.

Du côté de l'association Omega Form, l'action a rencontré des difficultés. En effet, sur les trois périodes de stage, une seule a eu lieu, les deux autres ayant été annulé, privant les écoles de Capesterre Belle-Eau de stage de natation, non pas à cause de la crise sanitaire mais à cause de l'invasion des algues sargasses sur la plage de Roseau. Pourtant l'action était très prometteuse. A l'issue de cette unique rencontre, les progrès étaient déjà observables. Au départ, certains avaient une crainte de l'eau, ils ne savaient pas effectuer des battements pourtant vers la fin de la séance, ils ont commencé à se déplacer en battements de jambes. Le tiers des participants s'est donc inscrit au club. Selon les membres de l'association, par rapport à l'enthousiasme observé, ce chiffre aurait pu être plus important sans le fléau des sargasses. Sur l'implication des parents, le constat est plus mitigé. Certains parents ont été impliqués en accompagnant leur enfant, en se renseignant et souhaitant que leur enfant poursuive l'activité. D'autres ont simplement respecté le choix de leur enfant qui souhaitait participer à l'action qui semblait être davantage une contrainte pour eux.

Un petit bémol a été relevé par l'association au niveau de la communication dans les écoles puisque de nombreux parents ne savaient pas qu'il fallait s'inscrire au niveau des établissements.

**Préconisations : Mettre en place une communication plus récurrente bien en amont, au début de l'année scolaire en contactant les parents via des sms groupés.**

**Réponse :** Les carences du retour des questionnaires de l'action 25 ne permettent pas de fournir une réponse robuste à la question évaluative de cette thématique. Ceci étant, l'analyse de sa newsletter permet d'entrevoir un impact global positif sur le bien-être des jeunes à travers une sensibilisation de l'usage d'outils quotidiens comme internet. En complément, l'action 28, en permettant aux jeunes d'effectuer des sorties sportives, de se côtoyer hors du cadre purement scolaire, a contribué à leur bien-être à travers une certaine amélioration du climat scolaire. L'impact semble positif sur leur santé mentale et physique. L'avis de tout les acteurs afflue dans le même sens d'où un score élevé de 9/10 attribué à l'action. L'action 29 parachève cette impression générale de simplification d'accès au sport pour ces jeunes et le bien-être qui en découle. Le témoignage, touchant, d'une maman ci-dessous suffira à résumer sa portée.

#### Témoignage d'une maman (newsletter action 29)

*Bonsoir ! Je m'appelle Sandrine, je suis la maman de Antoine Henry, enfant de 14 ans, autiste, scolarisé au collège Pitat . Il a comme super méga géniale enseignante Mme Merlin en ULIS. Il est licencié du CNRBT cette année grâce à la séance du jeudi après-midi instaurée en natation, sauvetage, secourisme, dans les horaires du collège.*

*Aujourd'hui, il a participé à une journée complète ( 8h/17h), dans le cadre "cité éducative des vacances de carnaval".*

*Et permettez-moi de vous dire, monsieur le président, que mon enfant, porteur de handicap, s'est épanoui durant cette journée.*

*Il n'a fait que travailler, collaborer, s'amuser, partager, tant avec ses camarades qu'avec les accompagnateurs. Ce fût une journée remplie de joies, d'expériences, de découvertes...humainement et aussi en expériences aquatiques.*

*Les mots ne sauraient suffirent à exprimer tout ce que j'ai sur le cœur, tous les compliments que je pourrais adresser au club et aux personnes qui y travaillent.*

*Mais un seul mot. Merci.*



*Sortie au Grand Cul de sac marin, Cordée de réussite +*

## Thématique "Numérique" (action 22)

**Question évaluative : Comment l'action a-t-elle modifié les pratiques pédagogiques en leur permettant d'intégrer pleinement le numérique éducatif ?**

Le retour des questionnaires n'ayant été que partiel, l'évaluation de l'action s'effectuera essentiellement à partir de sa newsletter. L'action concerne le numérique éducatif. Dans le détail, elle s'appuie sur un outil clé : la liseuse "Bookinou", une conteuse pour enfants pouvant être adaptée à des voix familières (enseignants, parents, etc.).

L'académie de Guadeloupe qui organisait cette action comptabilise quatre manifestations dans le cadre de la Cité éducative en 2021-2022, une dans chaque maternelle. Ainsi, 238 jeunes sont concernés. En réalité, le champ de l'action est plus large puisque 12 écoles maternelles et primaires ont reçu chacune de la part de la Cité éducative de 6 à 12 liseuses, soit un total de 775 jeunes concernés.

Selon les enseignants, l'action a eu un impact positif sur les jeunes en permettant une réaffirmation du langage. Il en résulte une amélioration de leur bien-être mais surtout une amélioration de leur compréhension globale grâce à l'individualisation de l'écoute et le travail en petits groupes apporté par l'action.

Du point de vue de l'académie, l'action a permis une amélioration des conditions matérielles pour travailler l'écoute et la compréhension. Elle favorise également la motivation et l'autonomie des élèves. La possibilité de multiplier les situations d'écoute des textes lus à partir du support Bookinou à différents moments de la journée favorise les capacités de compréhension orale des textes.



*Liseuse Bookinou*

*Ma petite bibliothèque à la maison et à l'école*

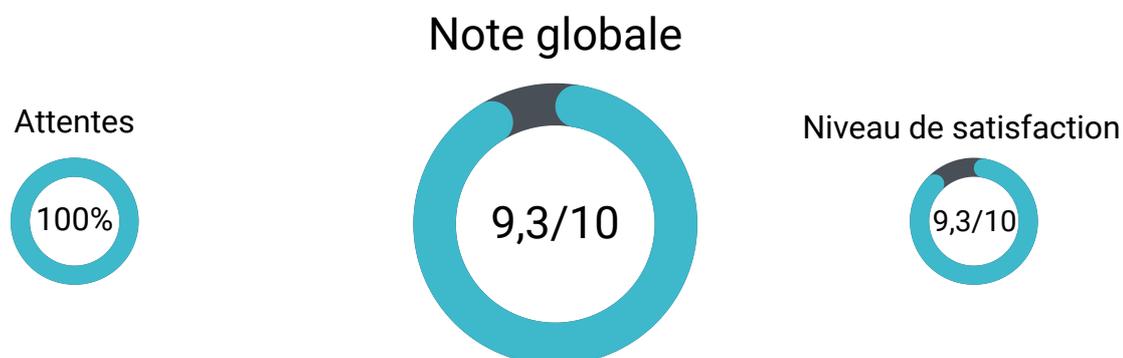
**Réponse : Du point de vue pédagogique, l'introduction d'un outil d'écoute de texte tel que Bookinou est une évolution des pratiques vers le numérique éducatif. En effet, en permettant aux jeunes d'écouter des histoires, quel que soit le lieu où ils se trouvent, sans connexion internet, la liseuse leur permettra de développer leur langage (enrichissement vocabulaire), d'exercer leur mémorisation et leur attention. De plus, les parents allophones pourront se servir de Bookinou comme un assistant leur permettant d'accompagner leurs enfants dans le goût de la lecture d'albums de jeunesse.**

**Préconisations : Les liseuses pourraient être utilisées lors des temps périscolaires et ainsi devenir un outil incontournable du quotidien des enfants.**

## Thématique "Socle commun des connaissances" (action 17)

Question évaluative : En quoi l'action favorise-t-elle la réussite scolaire ?

## Action 17



L'académie de Guadeloupe qui pilotait l'action a organisé deux webinaires au cours de l'année scolaire 2021-2022 à destination des enseignants de CP et CE1. 115 jeunes. ont été initié à la pratique du petit bridge.

100% des jeunes interrogés déclarent que l'action a répondu à leurs attentes. Ils affichent un niveau de satisfaction élevé avec un score de 9,3/10. L'action semble avoir parfaitement atteint son objectif puisque 100% des jeunes affirme que l'action leur a permis de mieux apprécier les mathématiques. Ils lui attribuent par conséquent une note globale de 9,3/10. Cette appréciation globale se retrouve chez les enseignants qui ont senti une vraie stimulation chez les jeunes, nombreux à y participer. L'apprentissage sous forme de jeu est pour eux plus stimulant pour la logique des jeunes.

L'académie fait ressortir de son côté l'aspect ludique apporté par cette action dans l'apprentissage des mathématiques qui a été un élément fondamental de l'intérêt suscité chez les jeunes. En les incitant à développer des stratégies de calculs mentaux, le petit bridge devrait avoir un impact positif sur les résultats scolaires en mathématiques. Le seul regret de l'académie c'est de ne pas avoir pu organiser des manifestations en présentiel à cause de la crise sanitaire, ce qui aurait permis de faire manipuler les jeux de bridge et de faire comprendre plus facilement les règles aux enseignants.

**Réponse : En apportant un côté plus ludique à l'apprentissage des mathématiques, en joignant l'utile à l'agréable, l'action petit bridge a suscité un fort intérêt chez les jeunes. Ces derniers lui ont attribué une note globale de 9,3/10. L'action favorise ainsi une certaine "reconnexion" avec une discipline qui pour la plupart semble complexe. Sachant que les notes en mathématiques sont celles qui font le plus fréquemment défaut, en incitant les jeunes a apprécier la discipline, à simplifier leur compréhension, cette action devrait avoir des retombées positives sur leur réussite scolaire.**

**Préconisations : Prévoir la mise en place du mini bridge cycle 3 afin d'assurer le suivi de cohorte et mesurer ainsi les progrès des jeunes.**

### Thématique "Arts et culture" (action 40)

**Question évaluative : Comment l'action favorise-t-elle l'expression du langage sur toutes ses formes et améliore-t-elle la connaissance des ressources patrimoniales des élèves de la Cité éducative ?**

Cette action a été évaluée par le biais d'un questionnaire à destination des enseignants encadrants. Selon ces derniers, les jeunes ont été nombreux à participer à cette action (110 jeunes).

Elle a été l'occasion pour eux de s'exprimer à l'oral devant un auditoire, plus exactement 350 spectateurs en plus des médias présents. Ils se sont pris au jeu, l'engouement était tel qu'ils ont doré-et-déjà manifesté leur souhait de participer à nouveau à cette action l'année prochaine. L'action leur a également permis de travailler sur un projet commun (travail d'équipe) puisqu'il a fallu préparer le spectacle. A l'issue du spectacle régnait un sentiment de fierté d'avoir été applaudi par des adultes, parents et personnalités. Les enseignants ont pu voir certains jeunes révéler leur talent d'éloquence qui ne se manifeste pas forcément dans une salle de classe.

Il est prévu une évolution de l'action dès l'année prochaine avec un lieu de manifestation finale plus grand à l'Artchipel de Basse-Terre de façon à regrouper tous les jeunes sur un seul jour.

**Réponse : En favorisant l'expression orale et écrite des jeunes autour de jeux traditionnels, de la poésie, de saynètes et de contes par la création et la mise en voix et geste de productions, l'action permet une transmission culturelle et patrimoniale sous différentes formes.**

### Thématique "Parentalité" (action 22, action 28, action 29)

**Question évaluative : En quoi l'action contribue-t-elle à améliorer le bien-être éducatif des familles ?**

Comme cela a été indiqué précédemment, l'évaluation de la thématique parentalité initialement prévue n'a pas pu être réalisée par rapport aux contraintes du calendrier de cette première année d'évaluation de la Cité éducative. Il est tout de même possible de fournir certains éléments de réponse à la question évaluative de la thématique grâce à la transversalité de certaines actions notamment les actions 22, 28 et 29.

**Réponse : Les trois actions retenues ont impliqués de très près les parents. L'action 22 a offert la possibilité aux parents de devenir des acteurs directs de la progression de leurs enfants en leur permettant d'enregistrer des histoires écoutées par leurs enfants. Les actions 28 et 29 ont sollicités les parents qui ont accompagnés leurs enfants aux manifestations et ont également participés à certaines notamment durant les sorties sportives de l'USEP. De nombreux parents ont joué le jeu.**

Ces moments ont été des moments de partage parents/enfants dans un contexte d'apprentissage. Les enfants ont ressenti cette émulation puisqu'ils étaient 73% à affirmer une meilleure implication de leurs parents à l'issue de l'action 28 par exemple.

**Préconisations : Continuer à rendre les parents acteurs en leur proposant des actions en lien avec leurs enfants.**

## Focus

### Apports de la Cité éducative aux 3 villes et perspectives

#### 2021-2022

- La Cité éducative a renforcé l'équipement pédagogique de toutes les écoles partenaire en octroyant à celles-ci des liseuses numériques, du matériel pédagogique en lecture, grammaire, conjugaison, en mathématiques, une connexion internet dans les écoles élémentaires ;
- La cité éducative a accompagné les collectivités en proposant un outil d'évaluation à destination des PRE et ainsi qu'un outil de suivi de parcours ;
- La Cité éducative a contribué à l'élaboration du PEDT de la ville de Capesterre Belle-Eau.

#### 2022-2023

Plusieurs actions seront proposées aux 3 villes :

- Un espace ludique par ville ;
- Le renforcement de l'opération petits déjeuners ;
- Le renforcement des PRE ;
- L'accompagnement à l'élaboration des PEDT des villes de Baillif et de Basse-Terre.

## Axe 2 Evaluation de la gouvernance

**Question évaluative : Dans quelle mesure la Cité éducative a-t-elle permis de mobiliser l'ensemble des acteurs concernés et de réunir les compétences les plus larges pour proposer davantage de continuité et de cohérence éducative ?**

En guise de rappel, la méthode d'évaluation retenue pour la gouvernance repose sur des entretiens semi directifs avec les membres des instances de gouvernance de la Cité éducative. Au total, neuf membres répartis entre le comité de pilotage (COPIL) et le comité technique (COTECH) ont été interrogés. Dans la mesure où les rôles sont croisés, certains font également parti de la Troïka. La synthèse de leur réponse aux différentes questions constitue le socle de cette évaluation de l'axe 2.

### **Question 1. Quel est le mode de gouvernance retenu pour la Cité éducative ?**

Il en ressort que tous les membres des instances de gouvernance n'ont pas le même niveau d'information sur ce point. Ceci étant, l'assemblage des différentes réponses permet de faire ressortir une gouvernance au niveau de la Troïka avec le collège chef de file. Le COPIL, tel qu'il est constitué depuis octobre 2021, définit les orientations stratégiques et les objectifs généraux puis le COTECH discute de ces objectifs avant de les décliner complètement en objectifs opérationnels. Il y a des allers-retours réguliers entre ces deux instances puisque le COTECH informe le COPIL du déroulement sur le terrain de façon à procéder aux ajustements nécessaires. Des commissions thématiques (sport, santé, citoyenneté, etc.) s'inscrivent en complément pour assurer un suivi opérationnel et régulier. De l'avis de certains membres, il manque juste une instance de suivi avec les communes pour qu'elles puissent prendre connaissance plus régulièrement des avancées et non pas être informées une à deux fois par an. Ce point est à l'étude avec le passage d'une Troïka restreinte pilotée étroitement par l'Education nationale et la Préfecture en année 1 à une Troïka élargie aux communes en année 2 afin qu'elles soient pleinement actrices.

### **Question 2. Ce mode de gouvernance, renforce-t-il la coopération des différents acteurs concernés ? Si oui, comment ?**

La réponse à cette question est unanime : oui. En effet, toutes les composantes sont présentes pour la prise de décision. Un travail conjoint est visible entre la Préfecture, L'Education nationale et les communes. La présence de certains membres simultanément dans le COPIL et le COTECH favorise la prise de décision efficace. Le COTECH ne prend pas de décisions tranchées mais va plutôt réunir l'ensemble des éléments qui permettront ensuite de prendre des décisions éclairées. Cela permet aussi au COPIL d'être plus efficace avec ce travail amont. Le lien particulier entre les deux instances permet une prise de décision concertée, fruit de la volonté de l'ensemble des acteurs. Les décisions ne sont pas cloisonnées au niveau de ces deux instances puisque le lien est fait avec les différentes commissions et différents partenaires. Le chef de projet M. Milne est celui qui fait le lien en informant tous les acteurs des décisions prises. Ainsi, ce processus participatif permet à tout le monde de se sentir impliqué, chacun a l'envie de résoudre les problématiques rencontrées au niveau des trois communes de la Cité éducative qui oeuvrent toutes ensemble.

### **Question 3. Quel est votre ressenti concernant votre intégration dans la gouvernance de la Cité éducative ?**

Tous les membres interrogés se sentent pleinement intégrés et libres d'apporter leurs idées. Le mode de fonctionnement et les partenaires invitant aux échanges, aux débats. L'ensemble des membres est très ouvert, les échanges sont sains. Globalement, il n'y a pas de ressenti négatif. Chacun joue le rôle qui lui a été attribué avec implication. Pour certains, il ne s'agit pas d'être dans l'affectif mais dans l'efficacité. D'autres pointent certaines difficultés au démarrage relativement au côté novateur de la démarche Cité éducative où il a fallu un temps d'apprentissage, de compréhension des rouages, du fonctionnement, des enjeux et des retombées. Bien que désormais les échanges soient plus productifs, ceci peut entraîner quelques fois un manque de lisibilité sur ce qui se passe sur le terrain. Selon eux, il faudrait accroître la communication autour de la Cité éducative pour favoriser la compréhension de tous les acteurs.

### **Question 4. Selon vous, les actions de la Cité éducative sont-elles déployées de façon cohérente ?**

La totalité des membres interrogés s'accorde à dire qu'il y a une cohérence dans le déploiement des actions de la Cité éducative au regard des objectifs initiaux. Pour le moment, une priorité a été donnée au premier degré en cette phase de démarrage. Le plan d'action est suffisamment large, les actions sont retenues en fonction des contraintes rencontrées. D'autres ne le sont pas après discussion si leur efficacité n'est que partielle. Les limites des territoires, moyens et structures, sont partagés afin d'avoir une cohérence dans les choix d'action. Les membres du COTECH répondent de façon pertinente à ce qui correspond à leur territoire respectif. Un réajustement est effectué en fonction des capacités de chaque partenaire. Le seul bémol apparent dans ce fonctionnement, c'est le décalage qu'il pourrait y avoir entre les décisions et la réalisation concrète sur le terrain. Certains insistent tout de même sur le fait qu'il faudrait avoir un peu plus de recul pour bien répondre à cette question. Peut-être faudrait-il fixer des objectifs intermédiaires de façon à savoir si la bonne direction a été choisie ? Les objectifs fixés à moyen/long terme seront-ils atteints ?

### **Question 5. Selon vous, la fréquence et le rythme des rencontres des instances de pilotage sont-ils adaptés et satisfaisants ?**

Sur cette question, les réponses sont convergentes mais diverses. En effet, la fréquence des réunions semble globalement convenir à tous les membres dans cette phase de déploiement mais certains précisent que par la suite, le rythme devrait sans doute évoluer quand la Cité éducative prendra son rythme de croisière. A ce moment, il faudra sûrement faire évoluer la fréquence des rencontres pour veiller à ce que cela reste adapté. A l'image d'un moulin qui reçoit plus d'eau et voit son rythme s'adapter en conséquence. Pour un autre membre, dès maintenant, il faudrait organiser davantage de rencontres avec un rythme d'une réunion toutes les 3/4 semaines. L'élargissement envisagé de la Troïka afflue d'ailleurs dans ce sens puisqu'il nécessitera une fréquence de réunion plus élevée afin de fournir une meilleure visibilité sur le travail mené et un même niveau d'information entre tous les acteurs.

### Question 6. Selon vous, la Cité éducative a-t-elle contribué à favoriser les synergies locales en matière d'actions éducatives ?

Deux points de vue s'opposent pour cette question. Une partie des membres des instances de gouvernance y répond positivement. A savoir que oui, la Cité éducative contribue à renforcer les synergies locales en matière d'actions éducatives puisque les partenaires avaient déjà l'habitude de travailler ensemble, il manquait juste un peu plus de concertation qui est amenée par la Cité éducative. Ces membres ressentent ainsi une meilleure articulation des différentes politiques éducatives qu'elles émanent de l'Etat, de l'Education nationale ou des communes. La démarche Cité éducative a pu appuyer les communes pour la mise en place des PRDT sur leur territoire en offrant un lieu d'échange à travers ses différentes instances. Sans être tout à fait optimal, le fonctionnement actuel est en bonne voie. D'autres membres pensent qu'il faudrait plus de recul pour le constater car la Cité éducative est encore dans sa phase de déploiement. Par exemple, les acteurs du second degré n'ont pas encore vraiment été intégrés. La volonté, les outils et les moyens sont là mais à un moment il faudra poser ce temps de rencontre pour mettre en place des actions communes et voir comment collaborer avec le second degré. Il faudra une adhésion totale des établissements scolaires sur qui repose la Cité éducative sinon il pourrait y avoir des défaillances.

### Question 7. Selon vous, la Cité éducative Baillif Basse Terre Capesterre Belle-Eau a-t-elle un effet rassembleur entre partenaires en dehors de la Cité éducative ?

En globalité, pour le moment ces effets ne sont pas encore perçus puisque les acteurs sont collectivement cantonnés au développement de la Cité éducative. Ce type de collaboration n'est pas habituel donc il faut d'abord se l'approprier pleinement avant d'aller en dehors de la Cité éducative. Cette dernière mérite d'être mieux connue avant de pouvoir occuper ce rôle. Cela n'empêche pas quelques acteurs de projeter des collaborations futures hors de la Cité éducative. Les membres ayant une vision côté commune observent cependant un « effacement » de la limite de la Cité éducative puisque ce sont les mêmes partenaires qui siègent au niveau des instances de gouvernance et de la politique de la ville. Le lien est ainsi souvent évoqué sans forcément faire la distinction. Cela permet de favoriser les échanges et les réflexions sur des problématiques similaires rencontrées par les communes.

“ A l'image d'un moulin qui reçoit plus d'eau et voit son rythme s'adapter en conséquence lorsque la Cité éducative prendra vraiment son rythme de croisière, il faudra sûrement faire évoluer fréquence et rythme. ”

”

*Un membre de la Troïka au sujet de la fréquence et du rythme des rencontres de la gouvernance*

**Question 8. Selon vous, la Cité éducative vient t-elle mieux coordonner et renforcer les dispositifs éducatifs existants ?**

La Cité éducative aspire à faire les deux, c'est-à-dire mieux coordonner grâce à la synergie des acteurs autour des différentes actions et mieux renforcer les dispositifs existants car les moyens sont plus importants, les projets de plus grandes envergures en ciblant un public plus large (jusqu'à 25 ans). Le fait de partager des objectifs communs avec les dispositifs existants devrait permettre de moins se disperser pour plus d'efficacité. Par exemple, le collège Joseph Pitat qui n'est pas classé en QPV mais est intégré dans la démarche Cité éducative voit son champs d'action être renforcé sur les actions qui peuvent être menées. La Cité éducative est également à l'origine de quelques passerelles via le lien entre Cité éducative et PRE des trois villes engagées. En ce sens, la Cité éducative semble atteindre ce double rôle mais cela représente un important travail de fond car il faut fédérer des acteurs qui mettent déjà en place leurs propres actions et qui au départ ne se coordonnent pas nécessairement. Si cette position constitue une force pour certains, d'autres y voient plutôt une complication de la mise en œuvre des dispositifs existants. C'est le cas notamment du PRE puisque sa cohabitation à la fois dans la politique de la ville et dans la Cité éducative remet en cause son fonctionnement tel qu'il est actuellement. Pour que la Cité éducative joue pleinement son rôle à ce niveau, il faudrait qu'elle prenne toute la place envisagée par rapport à ses objectifs initiaux de façon à gagner sa légitimité. La réponse à cette question nécessite également de s'interroger sur l'efficacité des dispositifs existants.

**Question 9. Selon vous, comment la complémentarité des actions des différents acteurs de terrain de la Cité éducative agit sur l'amélioration du climat scolaire et le bien-être des bénéficiaires ?**

En considérant le jeune dans sa globalité et non plus comme un simple « élève », en lui proposant de vraies solutions concrètes répondant à ses problématiques, en mettant le doigt sur ce qui pose réellement problème dans les établissements, la Cité éducative à travers les partenariats noués et les actions déployées permet de répondre à des problématiques telles que l'échec scolaire et le décrochage. *In fine*, l'articulation des acteurs vise ainsi à ouvrir le champs des possibles pour les jeunes en leur proposant une pédagogie ou un mode d'apprentissage adapté aux besoins de chacun ce qui, à terme, impactera le climat scolaire.

Plus concrètement, en cette première année la Cité éducative a permis d'augmenter les moyens scolaires humains et matériels des établissements. Cela permet à tous les bénéficiaires d'utiliser des méthodes, des techniques, des projets dont ils n'avaient pas l'opportunité de connaître en dehors de cette démarche. La Cité éducative, fréquentée depuis le matin du lundi au vendredi et plus encore, apporte au plus proche de tous les bénéficiaires des dispositifs innovants et enrichissants sources d'une amélioration du bien-être et du climat scolaire. Bien qu'une seule année ne soit pas suffisante pour établir des conclusions définitives, quelques effets sont déjà visibles notamment une légère progression des résultats scolaires de certains jeunes. Il semblerait que les mêmes stimuli produisent les mêmes résultats sur des profils différents. Le climat scolaire est également amélioré via des actions comme le petit-déjeuner avec les parents.

Ces derniers affirment qu'il est très agréable de savoir que deux matins par semaine les enfants auront des petits déjeuner ou des goûters. Enfin ces constats sont surtout valables pour le premier degré qui a été choisi comme porte d'entrée de la Cité éducative. Pour les autres publics, ceux du second degré notamment, il n'y a pas encore suffisamment de visibilité.

**Réponse :** A l'issue de cette évaluation de la gouvernance, la Cité éducative apparaît comme un véritable maillage d'acteurs ayant des compétences diversifiées. Tous les acteurs sont concernés, des établissements scolaires aux représentants des communes en passant par les partenaires (associations, entreprises, etc.). Tous ces acteurs sont réunis et avancent dans la même direction pour atteindre des objectifs communs. La collaboration au sein de la Cité éducative est telle que certains acteurs envisagent déjà des collaborations hors de la Cité éducative. C'est en ce sens que la première année de déploiement de la Cité éducative pose de solides bases visant à amener les territoires engagés vers davantage de continuité et de cohérence éducative.

Les actions déployées offrent des premiers effets visibles sur l'amélioration du climat scolaire, le bien-être des jeunes et leur progression scolaire. Ces actions s'inscrivent également plus ou moins bien en complément des dispositifs existants. Ces premières constatations seront à confirmer en année 2 et 3 afin de statuer plus précisément sur les apports de la Cité éducative en matière de continuité et de cohérence éducative. De l'analyse des entretiens avec les membres des instances de gouvernance, au stade actuel, il n'est pas encore légitime de tirer des conclusions définitives.

**Préconisations :** Plusieurs points seront à observer en année 2. Le premier concerne l'évolution du rôle de la Troïka dont une meilleure intégration dans la gouvernance pourrait renforcer la coopération entre les acteurs. Ce renforcement passera également par une amplification de la communication autour de la démarche Cité éducative et au sein des établissements scolaires de façon à faciliter la compréhension de la démarche par tous les acteurs, fluidifier la circulation de l'information et ainsi fournir un même niveau d'information à tous les acteurs.



*La Cité éducative, fréquentée depuis le matin du lundi au vendredi et plus encore, apporte au plus proche de tous les bénéficiaires des dispositifs innovants et enrichissants sources d'une amélioration du bien-être et du climat scolaire.*



*Un membre du COTECH au sujet de l'amélioration du climat scolaire et du bien-être*

### Axe 3 Evaluation de la coopération

#### Question évaluative : En quoi la Cité éducative favorise t-elle l'implication des acteurs du PRE ?

Cet axe de l'évaluation repose sur des entretiens semi directifs avec les coordonnatrices PRE des trois communes de la Cité éducative Baillif / Basse-Terre / Capesterre Belle-Eau.

#### Question 1. Il y a t-il une articulation entre les actions du PRE et les actions de la Cité éducative ?

A cette question, les coordonnatrices répondent favorablement dans l'ensemble mais avec des nuances. Elles insistent sur le fait qu'il existe des passerelles puisque les bénéficiaires du PRE sont des jeunes des quartiers prioritaires qui sont en partie également présents dans certains établissements de la Cité éducative. Les problématiques de ces jeunes sont identifiées à divers niveaux (sanitaire, social, éducatif, parentalité, culturel, etc.) et des actions du côté du PRE et de la Cité éducative sont mises en place avec des acteurs historiques du PRE qui interviennent également dans le cadre de la Cité éducative. Dans le cas de la commune de Capesterre Belle-Eau, la coordonnatrice souligne que l'année prochaine, un cofinancement avec la Cité éducative aura lieu pour certaines actions du PRE. En ce sens, les acteurs des deux démarches ambitionnent une interconnexion. Pour autant, il en ressort qu'il sera nécessaire d'affiner cette volonté de complémentarité pour ne pas avoir de doublon dans les actions et être le plus efficace possible. Il sera important de fluidifier la communication au niveau des établissements scolaires pour avoir une meilleure visibilité des actions ayant eu lieu. La première année ressemble en réalité davantage à une préparation de la deuxième qui, elle, devrait être plus dans la coopération et la transversalité opérationnelle.

#### Question 2. Que pensez-vous de l'impact de la Cité éducative sur le PRE ?

Au stade de la première année de la Cité éducative, cette question fait ressortir de l'incertitude. La collaboration existe dans le cadre de la Cité éducative, les actions sont mises en place, les enfants du PRE y participent mais l'impact n'est pas mesurable pour le moment. Pour certaines, il devrait l'être davantage sur l'exercice 2023 notamment à Capesterre Belle-Eau où deux actions en cofinancement et collaboration étroite avec les acteurs de la Cité éducative sont prévues. Les ingrédients sont réunis pour que l'impact soit plus visible en année 2. Pour d'autres, un impact positif de la Cité éducative est observable puisque les actions proposées aux classes entières, même de façon ponctuelle, apporte une sensibilisation aux jeunes bénéficiaires facilitant les interventions du PRE en aval. De plus, une meilleure sensibilisation des parents se fait ressentir. Ils sont prêts à adhérer à la Cité éducative. Il n'empêche qu'il faut garder un point de vigilance quant à la proximité des actions déployées dans le cadre du PRE et de la Cité éducative. Si elles sont identiques voire trop proches, la Cité éducative peut constituer un frein au fonctionnement du PRE dont le cadrage réglementaire est très contraignant s'agissant de la sélection du public cible. La souplesse de la Cité éducative qui ne nécessite pas de sélection des bénéficiaires au sein des établissements scolaires pourrait causer la désertion de certains ateliers du PRE.

### Question 3. Combien de jeunes du PRE ont bénéficié des actions de la Cité éducative ?

Tous les jeunes du PRE inscrits ou non dans les établissements de la Cité éducative sont concernés par les actions de la Cité éducative. Dans certains cas, la totalité des jeunes du PRE a bénéficié de ces actions, dans d'autres l'effectif est partiel mais un croisement serait nécessaire pour en préciser le nombre exact. Une des coordonnatrices précise que l'impact aurait pu être plus large si certaines actions avaient pu démarrer comme prévu à l'instar de l'espace ludique.

### Question 4. Quelle est la place du PRE dans la gouvernance de la Cité éducative ?

Les retours à cette question sont favorables. Dans l'ensemble, les coordonnatrices se sentent pleinement actrices de la gouvernance en étant régulièrement conviées aux différentes réunions (COTECH, Commissions), en étant informées des actions mises en oeuvre et en participant à certains points de la programmation.

**Réponse : Au final, quel que soit l'angle de vue, le lien entre PRE et Cité éducative est indéniable. Des actions sont organisés dans le cadre de la Cité éducative, la communication est faite autour, les jeunes du PRE y participent. Il apparaît ainsi une volonté affirmée de croiser les deux démarches pour être très pointu au niveau des besoins des jeunes concernés. Dans cette phase où il est nécessaire de rester vigilant sur leur complémentarité plutôt que leur mise en concurrence, les acteurs oeuvrent ensemble pour la meilleure articulation possible au travers des échanges avec les instances de gouvernance de la Cité éducative. D'ailleurs c'est le but de la démarche d'avoir une symbiose et non un cloisonnement. Le PRE des communes tend à occuper une grande place dans la Cité éducative mais, pour l'heure, quelques ajustements au niveau de la communication et de l'optimisation du démarrage de certaines actions pourraient accroître l'implication de tous les acteurs.**

**Préconisations : Elaborer le suivi de cohorte des jeunes en indiquant les prises charges sur le temps scolaire et sur le temps périscolaire et extra scolaire. Asseoir le renforcement des PRE par la Cité éducative.**



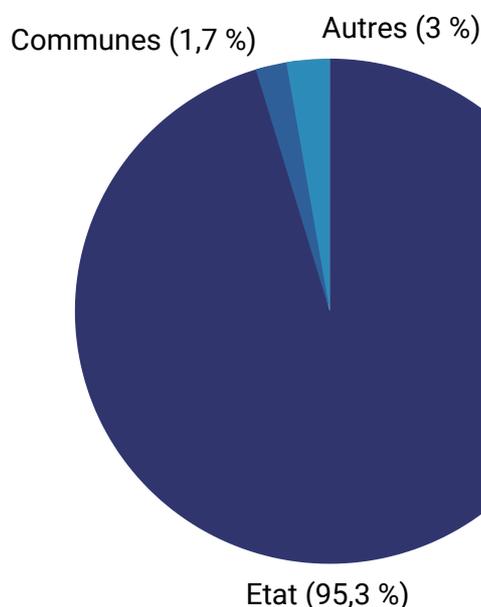
*Spectacle de chant, Bèl lokans*

#### Axe 4 Evaluation de l'allocation budgétaire

**Question évaluative : Les moyens financiers affectés aux actions de la Cité éducative sont-ils cohérents au regard des objectifs de réussite éducative et scolaire ?**

L'évaluation de l'allocation budgétaire de la Cité éducative s'appuie sur les statistiques à disposition concernant l'allocation budgétaire globale, les montants prévus par action, les montants réellement dépensés et le nombre de bénéficiaires. Ces données permettront de calculer différents ratios. Il est important de préciser que seules les actions financées par la Cité éducative seront prises en compte. Par conséquent, l'action 25, assurée gratuitement par la MGEN, et l'action 34, assurée par l'association ODYSSEE et financée par les fonds européens sont absentes de l'évaluation de l'allocation budgétaire.

#### Allocation budgétaire globale



Lors de cette première année de la Cité éducative, l'Etat a été le principal financeur des actions déployées ou en cours de déploiement, à hauteur de 95,3 % de l'enveloppe globale, ce qui représente un montant de 167 855 euros. Le cofinancement des communes de la Cité éducative est estimé à 3 450 euros par la mise à disposition de gymnases, de stades et de salles de spectacle, soit 1,7 % d'apport. Les 3 % restants, une somme de 4 800 euros, proviennent de financements d'autres acteurs de la Cité éducative. Le fonds du collège chef de file n'a pas été sollicité en 2021 par la Cité éducative auprès de l'académie de Guadeloupe. Il le sera au cours de l'année 2022.

L'enveloppe globale initiale de la Cité éducative sur le programme P147 a été de 175 000 euros. 7 145 euros n'ont pas été consommés. Il en ressort, pour cette première année de mise en oeuvre de la Cité éducative, une bonne utilisation des fonds alloués.

**Action 6**

**17 000 €**  
Montant prévu

**16 129 €**  
Montant réel

**60 jeunes**  
Nombre de bénéficiaires

**95 %**

de l'enveloppe prévue consommés

**269 €**

injectés par bénéficiaires

L'action 6 a consommé 95 % de l'enveloppe prévue initialement, soit un montant de 269 euros injectés par bénéficiaires de l'action.

**Action 17**

**4 000 €**  
Montant prévu

**5 180 €**  
Montant réel

**490 jeunes**  
Nombre de bénéficiaires

**130 %**

de l'enveloppe prévue consommés

**11 €**

injectés par bénéficiaires

L'action 17 a consommé plus que l'enveloppe initialement prévue, 130 %, ce qui représente un montant de 11 euros injectés par bénéficiaires de l'action.

**Action 22**

**16 750 €**  
Montant prévu

**11 981 €**  
Montant réel

**1 544 jeunes**  
Nombre de bénéficiaires

**72 %**

de l'enveloppe prévue consommés

**8 €**

injectés par bénéficiaires

L'action 22 a consommé 72 % de l'enveloppe prévue initialement, soit un montant de 8 euros injectés par bénéficiaires de l'action.

**Action 28**

**25 000 €**  
Montant prévu

**21 456 €**  
Montant réel

**490 jeunes**  
Nombre de bénéficiaires

**86 %**

de l'enveloppe prévue consommés

**44 €**

injectés par bénéficiaires

L'action 28 a consommé 86 % de l'enveloppe prévue initialement, soit un montant de 44 euros injectés par bénéficiaires de l'action.

**Action 29**

**8 740 €**  
Montant prévu

**18 000 €**  
Montant réel

**62 jeunes**  
Nombre de bénéficiaires

**206 %**

de l'enveloppe prévue consommés

**290 €**

injectés par bénéficiaires

L'action 29 a consommé plus que l'enveloppe initialement prévue, 206 %, ce qui représente un montant de 290 euros injectés par bénéficiaires de l'action.

**Action 40**

**9 000 €**  
Montant prévu

**8 159 €**  
Montant réel

**110 jeunes**  
Nombre de bénéficiaires

**91 %**

de l'enveloppe prévue consommés

**74 €**

injectés par bénéficiaires

L'action 40 a consommé 91 % de l'enveloppe prévue initialement, soit un montant de 74 euros injectés par bénéficiaires de l'action.

**Réponse :** Les actions évaluées font état d'allocations budgétaires diverses. Elles peuvent être classées en trois catégories. La première, constituée des actions 6, 28 et 40, est celle qui présente la meilleure adéquation entre le montant initialement prévu et le montant effectivement dépensé, de l'ordre de 91 % pour l'action 40 à 95 % pour l'action 6. La deuxième regroupe les actions en situation de sur allocation budgétaire. C'est le cas notamment de l'action 22. Cette dernière n'a consommé que partiellement le montant de son enveloppe initialement prévue, à hauteur de 72 %. La troisième et dernière catégorie est composée de deux actions en sous allocation budgétaire, leur montant initialement prévu étant inférieur au montant réellement dépensé. Le montant dépensé pour l'action 17 représente 130 % de l'enveloppe prévue et celui de l'action 29, 206 %.

En termes d'euros investis par bénéficiaires, le montant est également assez variable. L'action 22 fait preuve d'une grande optimisation entre les moyens injectés et le nombre de bénéficiaires concernés (8€). L'action 6 qui optimise son enveloppe affiche le deuxième montant le plus élevé par bénéficiaires, 269€, derrière l'action 29 (290€). L'objectif étant davantage de fournir une représentation de la dimension financière de chaque action, procéder à une comparaison de ce ratio n'a pas d'intérêt puisque chaque action possède ses propres spécificités en termes de moyens humains, matériels, etc.

Comme cela a pu être constaté, les actions évaluées mettent en exergue des retours positifs sur les objectifs éducatifs et scolaires. Il est donc difficile de dire que les moyens affectés n'ont pas été cohérents mais une légère réallocation budgétaire pourrait être judicieuse afin de définir des montants mieux adaptés à la réalité du terrain.

Une dernière remarque concernant l'allocation financière globale de la Cité éducative s'impose. Il faudra rester vigilant sur l'équilibre de la répartition des financements entre les différents partenaires. En effet, selon l'article 12 de la convention cadre, il est souhaitable d'avoir un équilibre 50/50 entre l'Etat et les collectivités territoriales. Un financement de l'Etat supérieur à 80 % pourrait compromettre la dynamique partenariale envisagée. Ici, la participation de l'Etat atteint 95 %. Il est à noter également le non versement par le Rectorat de Guadeloupe des fonds d'amorçage 2021 et 2022.

**Préconisations :** Il est nécessaire de tendre vers une répartition moins unilatérale, plus proche de 80% de financement Etat et 20% des collectivités. Le versement du fonds d'amorçage de l'Académie de Guadeloupe est également recommandé.

## Réussite scolaire

La réussite scolaire mesure à l'aide d'un panel d'indicateurs les performances scolaires des cohortes spécifiques de la Cité éducative. Les résultats sont présentés pour les trois grands axes de la Cité éducative :

- axe 1 : Conforter le rôle de l'école ;
- axe 2 : Promouvoir la continuité éducative ;
- axe 3 : Ouvrir le champ des possibles.

Pour l'axe 1, seize indicateurs seront répartis comme suit :

- indicateurs 1.1 à 1.4 : réussite des élèves de CP et CE1 ;
- indicateurs 1.5 et 1.6 : réussite des élèves de 6ème ;
- indicateurs 1.7 à 1.9 : réussite à DNB ;
- indicateurs 1.10 et 1.11 : taux de passage ;
- indicateurs 1.12 à 1.14 : réussite au baccalauréat.

Pour l'axe 2, la quasi totalité des indicateurs a été calculé lors de l'évaluation des actions. Ici, un seul indicateur sera élaboré pour cet axe : indicateur de besoin éducatif.

Pour l'axe 3, sept indicateurs ont été calculés :

- indicateurs 3.1 et 3.2 : stage au collège ;
- indicateurs 3.3 à 3.7 : décrochage scolaire.

### Axe 1 Conforter le rôle de l'école

**Est-ce que la démarche Cité éducative permet d'améliorer les résultats scolaires des élèves du CP au baccalauréat dans la Cité éducative ?**

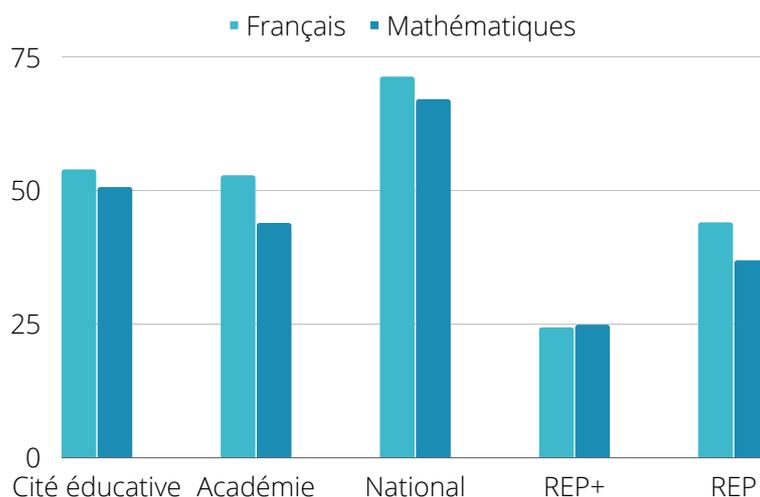
**Est-ce que les écarts se réduisent entre les résultats de la Cité éducative, les établissements en réseau d'éducation prioritaire (hors cités éducatives) et les autres établissements de l'académie (hors cités éducatives et éducation prioritaire) ?**

#### Indicateur 1.1

Part des élèves de CP présentant une maîtrise satisfaisante en français dans la compétence « Comprendre les mots lus par l'enseignant » - Septembre 2021

#### Indicateur 1.2

Part des élèves de CP présentant une maîtrise satisfaisante en mathématiques dans la compétence « Résoudre des problèmes » - Septembre 2021



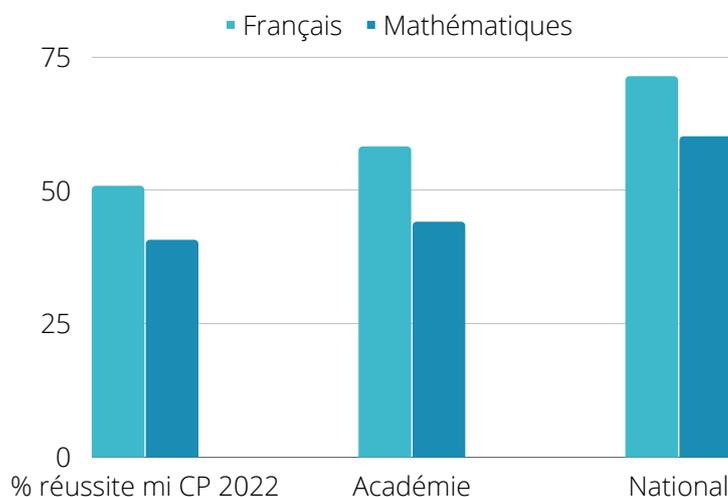
Les résultats au CP sont pratiquement identiques à ceux de l'académie. Lors des évaluations nationales, plusieurs épreuves sont réalisées selon les différentes compétences à évaluer. Pour le calcul des indicateurs de suivi de la Cité éducative, ont été retenues des compétences complexes qui mobilisent un grand nombre de savoirs et connaissances. En début de CP en 2021, plus de la moitié des élèves accueillis dans une école de la Cité éducative présente une maîtrise satisfaisante en français dans la compétence « Comprendre des mots lus par l'enseignant ». La moitié des élèves présente également une maîtrise satisfaisante en mathématiques dans la compétence « Résoudre des problèmes ». Ces résultats sont nettement supérieurs à ceux des REP mais également bien en dessous des résultats nationaux.

#### Indicateur 1.1 bis

Part des élèves de CP présentant une maîtrise satisfaisante en français dans la compétence « Comprendre des phrases lues seul » Mi CP Mars 2022

#### Indicateur 1.2 bis

Part des élèves de CP présentant une maîtrise satisfaisante en mathématiques dans la compétence « Résoudre des problèmes » - Mi CP Mars 2022



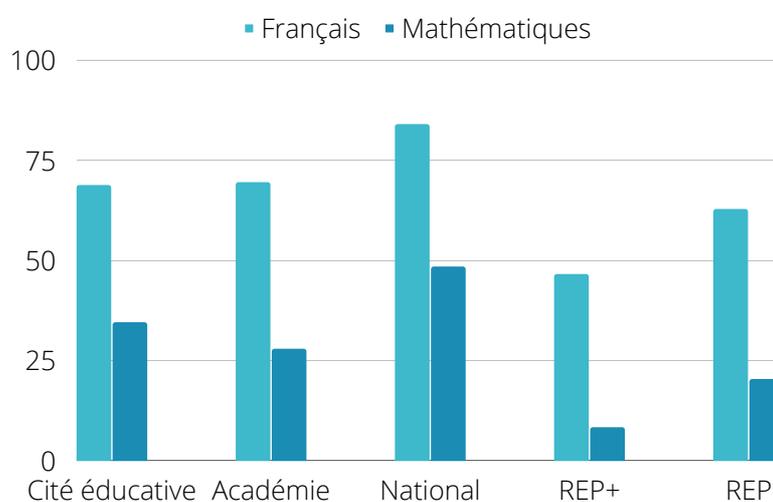
Les résultats mi CP sont en dessous de ceux de l'académie mais certaines écoles ont obtenu de bons résultats. Mi CP en 2022, 50,8% des élèves accueillis dans une école de la Cité éducative présente une maîtrise satisfaisante en français dans la compétence « Comprendre des mots lus par l'enseignant », soit 7,37 points de moins que ceux de l'académie. Il est à noter que sur les 13 écoles, 4 ont obtenu des résultats très en dessous de ceux de l'académie (minimum moins 16 points d'écart), 3 ont eu des résultats supérieurs à ceux de l'académie et 3 ont des résultats supérieurs à ceux du national. 40,7% élèves présentent également une maîtrise satisfaisante en mathématiques dans la compétence « Résoudre des problèmes » soit 3,39 points de moins que ceux de l'académie. Cependant, il est à noter que parmi les 13 écoles, une seule a obtenu des résultats très en dessous de la cible académique pour cette compétence (moins 25 points d'écart), 6 ont obtenu des résultats supérieurs à ceux de l'académie et 2 ont obtenu des résultats au-dessus de ceux du national.

### Indicateur 1.3

Part des élèves de CE1 présentant une maîtrise satisfaisante en français dans la compétence « Comprendre des phrases lues seul » - Septembre 2021

### Indicateur 1.4

Part des élèves de CE1 présentant une maîtrise satisfaisante en mathématiques dans la compétence « Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul » - Septembre 2021



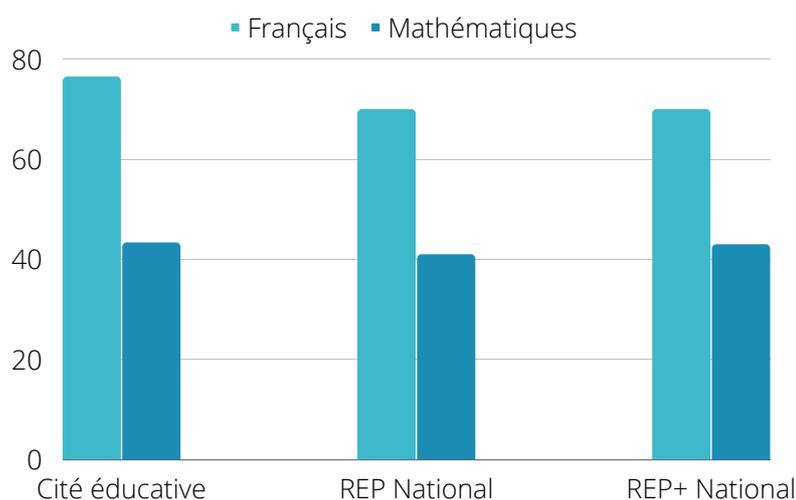
Les jeunes de CE1 de la Cité éducative ont des capacités satisfaisantes en français et faibles en mathématiques. Près de 70 % des élèves ont une maîtrise satisfaisante en français dans la compétence « Comprendre des phrases lues seul ». Un tiers des élèves présente une maîtrise satisfaisante en mathématiques, dans la compétence « Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul ». Dans l'absolu ces résultats peuvent être améliorés mais relativement à l'académie, ils sont équivalents en français et supérieurs en mathématiques.

## Indicateur 1.5

Part des élèves de 6e présentant une maîtrise satisfaisante et très bonne en français - Septembre 2021

## Indicateur 1.6

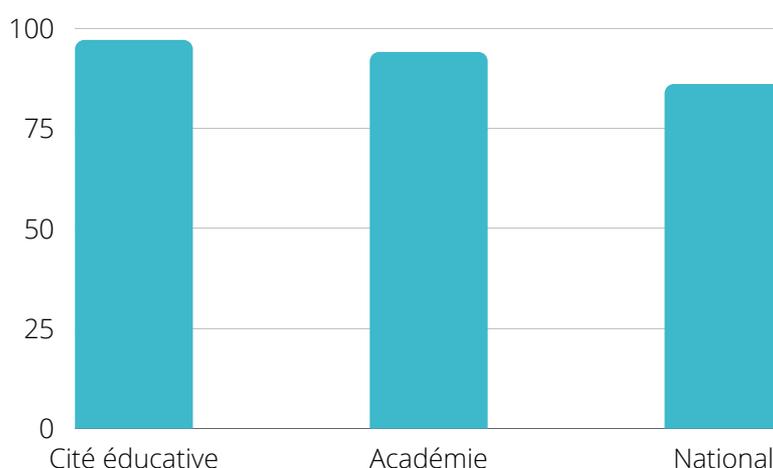
Part des élèves de 6e présentant une maîtrise satisfaisante et très bonne en mathématiques - Septembre 2021



À l'entrée en sixième les compétences en français sont satisfaisantes mais faibles en mathématiques. Dans la cité éducative, plus de trois quarts des élèves présentent une maîtrise satisfaisante ou très bonne en français ce qui est supérieur aux REP nationaux. Concernant les mathématiques, moins de la moitié des élèves atteint une maîtrise satisfaisante ou très bonne. Ces résultats sont sensiblement proches de ceux des REP nationaux.

## Indicateur 1.7

Taux de réussite au brevet des collèges (en %) - évolution depuis juin 2020



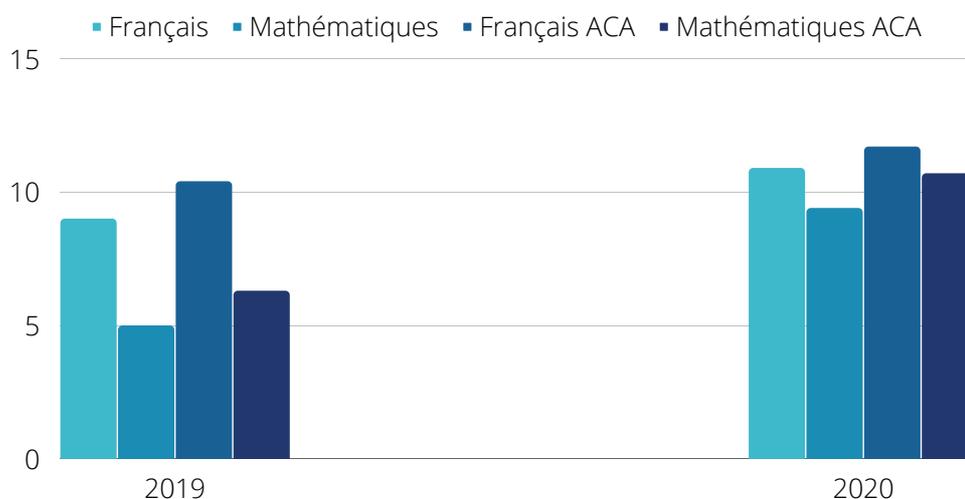
Au niveau des taux de réussite au brevet des collèges, les écarts se creusent positivement avec les établissements de l'académie et du national. Dans les trois collèges de la Cité éducative, 97% des candidats ont obtenu le Diplôme national du Brevet des collèges (DNB) en 2020, contre 94% dans les autres établissements de l'académie, soit un écart de 3 points.

Indicateur 1.8

Note à l'écrit au brevet des collèges en français - évolution depuis juin 2019

Indicateur 1.9

Note à l'écrit au brevet des collèges en mathématiques - évolution depuis juin 2019



Les notes à l'écrit au brevet des collèges sont faibles, notamment en mathématiques. La note moyenne à l'écrit au brevet des collèges est de 10,9 sur 20 en français dans la Cité éducative. La tendance est à la hausse par rapport à 2019 (9,5 sur 20) mais reste légèrement en dessous de la moyenne académique (-0,7). Concernant les mathématiques, la note moyenne à l'écrit au brevet des collèges est de 9,4 sur 20 dans la Cité éducative. La tendance est à la hausse par rapport à 2019 (5 sur 20) mais reste en dessous de la moyenne académique (-1,3).



Récompense des jeunes du Collège Jean Jaurès, Business Game School

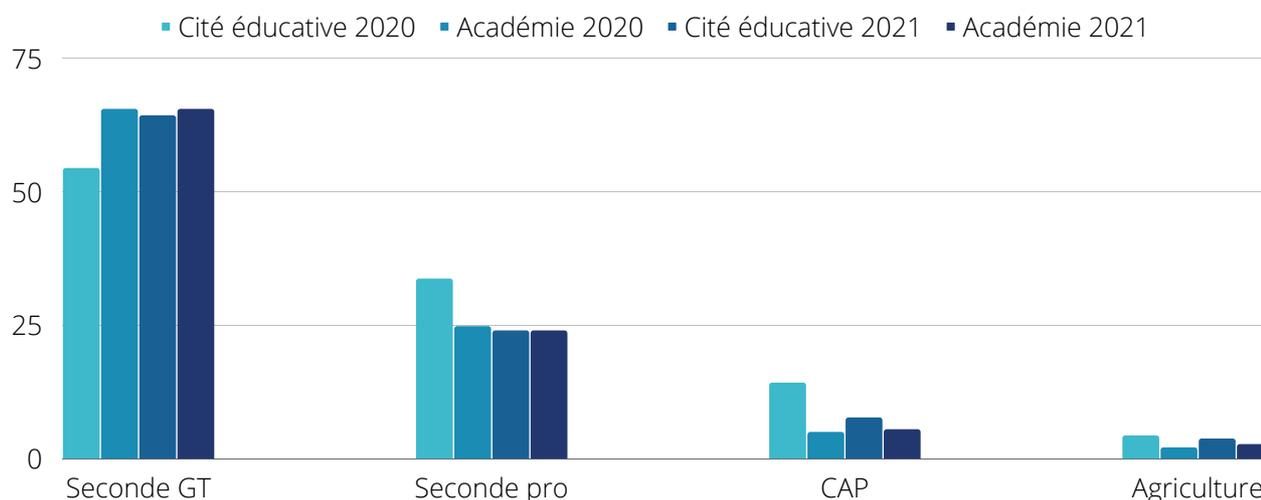
## Indicateur 1.10

Taux de passage post-3e (en %) en 2021

## Indicateur 1.11

Évolution du taux de passage en 2nde professionnelle (en %) depuis la rentrée 2020

Évolution du taux de passage en apprentissage (en %) depuis la rentrée 2020



En 2021, à l'issue de la 3<sup>ème</sup>, 64,3% des élèves de la Cité éducative passe en seconde générale et technologique, contre 65% dans les autres établissements de l'académie. 24% des collégiens de la Cité s'orientent vers la 2<sup>nde</sup> professionnelle (idem pour l'académie), 7,7 % vers le CAP (5,5 % pour l'académie), 3,73% vers l'agriculture (2,7% pour l'académie). Entre 2020 et 2021, les taux de passage post-3e vers les filières générales dans la Cité éducative ont évolué positivement. On observe ainsi une hausse de 9,87 points du taux de passage en 2<sup>nde</sup> GT. On observe également une baisse de 8,9 points du taux de passage en seconde professionnelle et de 6,5 points en CAP dans la Cité éducative, alors que ce taux reste stable dans les autres établissements de l'académie. Concernant l'agriculture, le taux de passage diminue légèrement depuis 2020 (-0,6 point).

## Indicateurs 1.12

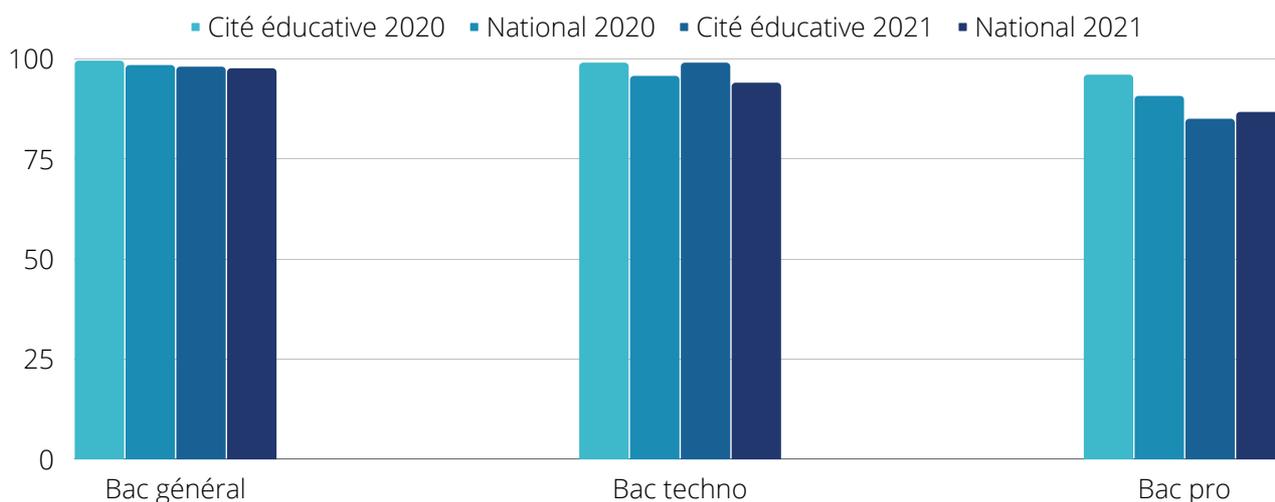
Taux de réussite au baccalauréat général

## Indicateurs 1.13

Taux de réussite au baccalauréat technologique

## Indicateurs 1.14

Taux de réussite au baccalauréat professionnel



Les taux de réussite au baccalauréat général et technologique sont excellents. Dans la Cité éducative, le taux de réussite est de 98% pour le baccalauréat général et de 99% pour le baccalauréat technologique. Les écarts entre la Cité éducative et les autres établissements de la France métropolitaine métropole diminuent de 2020 à 2021 (1,1 point en 2020 et 0,4 point en 2021) pour le baccalauréat général. Pour le baccalauréat technologique, les écarts augmentent avec les établissements de la France métropolitaine (3,3 points en 2020 et 5 points en 2021). Les écarts se creusent également pour le baccalauréat professionnel. En effet, le taux de réussite au baccalauréat professionnel dans la Cité éducative est de 85% en 2021 contre 96% en 2020, soit une diminution de 11% entre les deux années et une différence de 11,7% avec les établissements de la France métropolitaine.

**Réponse : L'analyse des indicateurs a mis en exergue deux faits intéressants. Premièrement, l'écart initial de niveau entre les établissements de la Cité éducative et le reste des établissements de l'académie n'est pas si important que l'on pourrait le penser. Les jeunes de la Cité éducative présentent des résultats satisfaisants quel que soit leur niveau, du CP au baccalauréat. En 2020, date ante Cité éducative, le taux de réussite du baccalauréat s'établissait à 99.5%. Au niveau des collèges, le taux de réussite au DNB était de 97%. Au niveau des écoles élémentaires, les résultats des jeunes de la Cité éducative sont soit sensiblement proches, soit supérieurs à ceux de l'académie. Cependant, en dehors de la comparaison avec l'académie, ces résultats sont loin d'être optimaux. Des écarts importants sont constatés avec ceux de l'échelle nationale surtout en mathématiques. Deuxièmement, la comparaison intra Cité éducative d'une année à l'autre semble indiquer des premières améliorations réduisant les écarts antérieurs avec les établissements en réseau d'éducation prioritaire et les autres établissements de l'académie. Ce constat est valable notamment pour les taux de passage post-3ème qui augmentent de 10 points entre 2020 et 2021.**

**Préconisations : En réalité le calcul des indicateurs à l'issue de cette première année de la Cité éducative (T0) sert à poser les bases de comparaison de leur évolution en années 2 (T1) et 3 (T2). A ce moment, les analyses pourront être plus pertinentes dans l'optique d'une identification des effets propres à la Cité éducative.**

## Axe 2 Promouvoir la continuité éducative

**Est-ce que la démarche Cité éducative a permis de mobiliser le dispositif des cordées de la réussite + pour les jeunes au niveau des collèges et du lycée professionnel ?**

Indicateur

Part de collégiens à Besoins éducatifs particuliers ayant bénéficiés de la cordée de réussite +

Les collégiens de 6e, 5e 4e et 3e SEGPA/ULIS ciblés dans la Cité éducative et les classes de CAP du lycée Paul LACAVE sont concernés par le dispositif cordées de réussite +. Près de 286 jeunes sont scolarisés dans ces classes. 62 collégiens de la Cité éducative sont engagés dans le projet de cordée de la réussite +, soit 21,67% des élèves à besoins éducatifs particuliers. Il est à noter que le collège Jean Jaures n'accueille pas de SEGPA et d'ULIS.

**Réponse : La démarche a permis de mobiliser le dispositif des cordées mais pas suffisamment pour le moment. Moins de 22% des collégiens à besoins éducatifs particuliers de la Cité éducative sont touchés.**

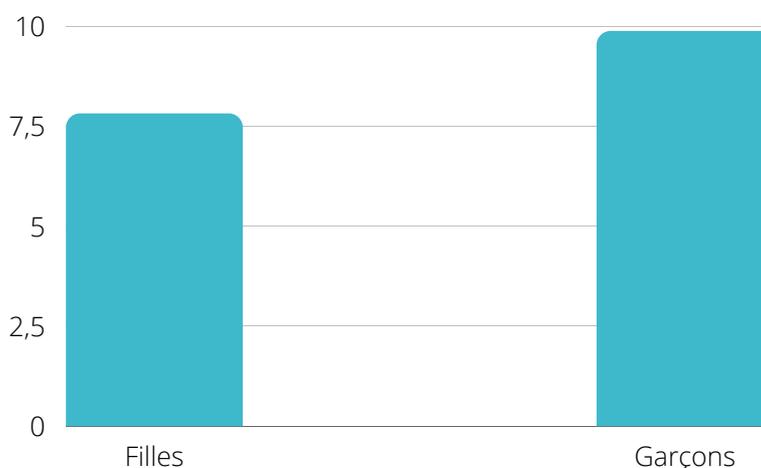
## Axe 3 Ouvrir le champ des possibles

**Est-ce que la démarche Cité éducative permet aux jeunes de sortir de leur commune pour le stage de 3e ? A-t-elle des conséquences différentes entre garçons et filles ?**

**Quel est le profil des jeunes décrochés des établissements de la Cité éducative ?**

Indicateur 3.1

% de filles et garçons ayant effectué leur stage en dehors de leur commune



Sur l'année scolaire 2020-2021, moins de 10% des garçons ont effectué leur stage de 3ème en dehors de leur commune de résidence. Le taux de filles effectuant leur stage en dehors de leur commune de résidence est inférieur de 2,06 points en comparaison aux garçons. Cela traduit une plus grande mobilité des garçons. A noter que dans un collège de la Cité éducative seul les élèves de SEGPA ont effectué leur stage de 3ème.

### Indicateur 3.2

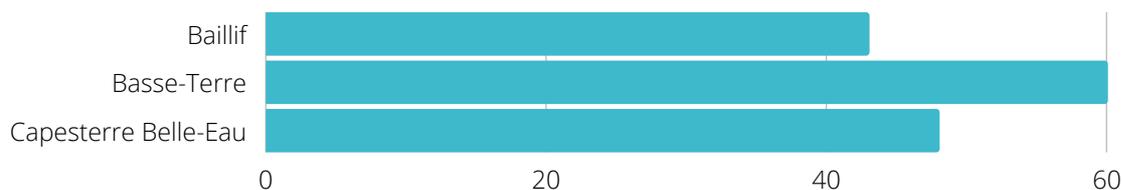
#### Diversité de solutions proposées pour trouver un stage de troisième

La question posée aux collèges « Quelles solutions proposez-vous aux élèves qui ont des difficultés à trouver un stage de 3ème ? » informe sur la diversité de solutions proposées aux jeunes.

Deux collèges s'appuient sur la plateforme de l'État « monstagedetroisième.fr » qui permet aux élèves de 3ème du réseau prioritaire REP et REP+ d'avoir accès à une offre de stages de qualité. L'association 100 000 entrepreneurs a aussi proposé des stages de 3ème sur cette plateforme. Le Parcours Avenir est mobilisé pour l'accompagnement à la recherche de stage à l'aide des assistants d'éducation.

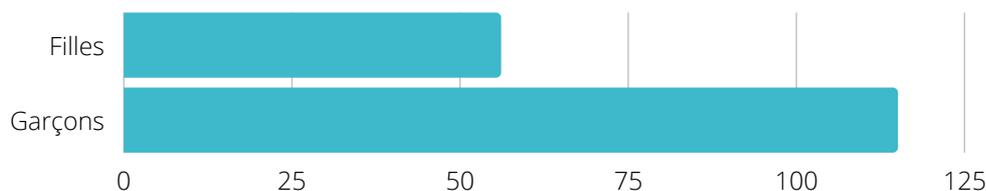
### Indicateur 3.3

#### Nombre de décrocheurs recensés



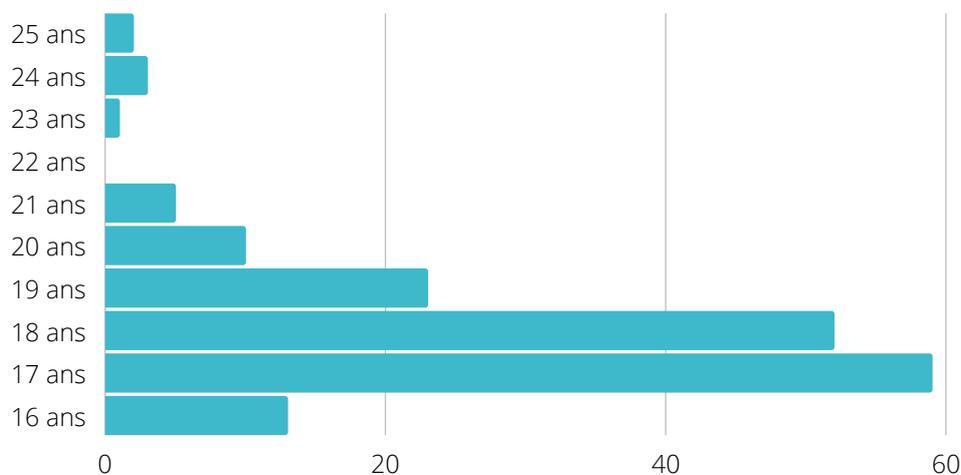
### Indicateur 3.4

#### Répartition par genre des jeunes recensés



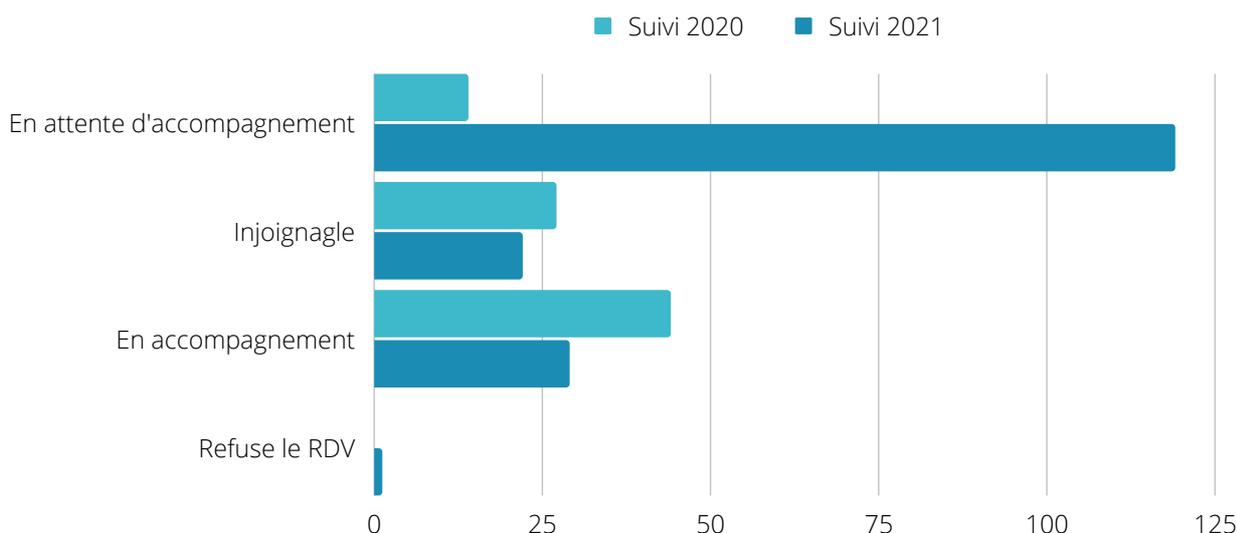
### Indicateur 3.5

#### Répartition par âge des jeunes recensés (16-25 ans)



### Indicateur 3.6

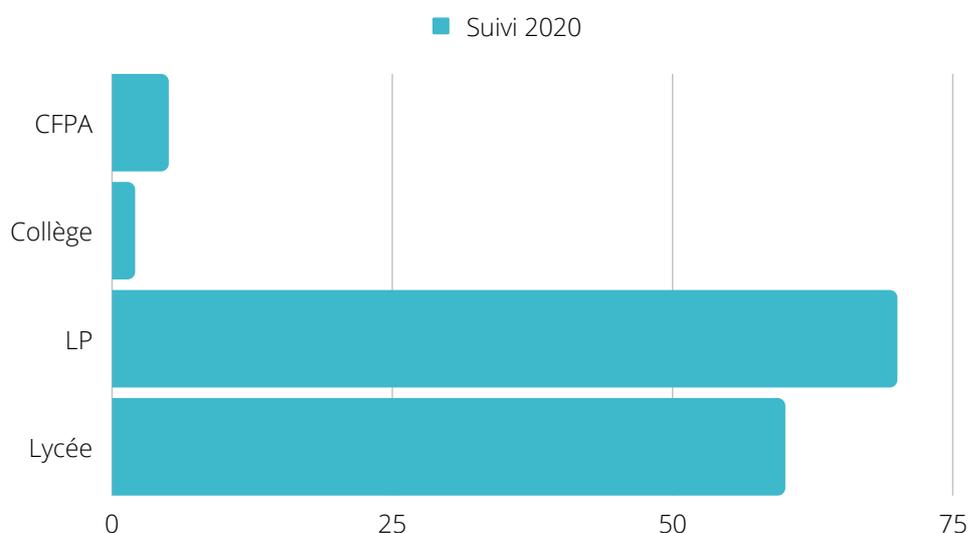
#### Suivi des jeunes recensés



D'après la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS), des premiers éléments sont présentés sur le profil des jeunes identifiés comme décrochés sachant que les données sont partielles. Au sein des établissements classés dans la Cité éducative, 151 jeunes décrochés ont été repérés en 2021 soit 66 jeunes de plus qu'en 2020 : 29 sont accompagnés (19,2 %), 22 sont injoignables (14,6 %) et 119 sont en attente d'accompagnement (78,8 %) (source SAIO/MLDS). Il est à noter qu'en 2020, seuls 14 jeunes ont été en attente d'accompagnement. Le fort taux de jeunes en attente d'accompagnement en 2021 s'explique par la durée de la crise sociale durant le dernier trimestre 2021. Le profil des jeunes décrochés de la Cité éducative : 75 % ont 16-18 ans, les autres ont 19-25 ans. Trois jeunes sur quatre sont des garçons.

## Indicateur 3.7

## Répartition par type d'établissement des jeunes recensés



Plus de la moitié de ces jeunes décroche au niveau des lycées professionnels, ainsi qu'au lycée général et technique. Enfin, au lycée général et technologique, les jeunes décrochent surtout en première ou en terminale

**Réponse :** En 2020-2021, 10% des garçons ont effectués leur stage hors de leur commune de résidence contre 8% des filles. Ces chiffres indiquent qu'il y a une projection hors de leur commune mais elle reste limitée. Par ailleurs, selon les données un décrocheur type est un garçon résidant à Basse-Terre ayant décroché à partir du lycée et donc âgé entre 16 et 18 ans.

**Préconisations :** La Cité éducative a l'ambition de pouvoir amener une "émancipation" des jeunes de 3ème de leur commune de résidence au cours de leur stage à travers des actions telles que "100 000 entrepreneurs". Pour mieux se rendre compte des impacts de la Cité éducative sur l'émancipation des jeunes au cours de leur stage, les conséquences différenciées sur les garçons et les filles et le profil des décrocheurs, il faudra observer l'évolution des cohortes étudiées.

# 05 Conclusion et recommandations

En cette première année d'évaluation de la Cité éducative, il est évident qu'aucune conclusion définitive ne pourra être établie mais l'évaluation a fait ressortir des premiers éléments intéressants.

L'évaluation de l'efficacité du dispositif (Axe 1) s'est structurée autour de neuf actions sélectionnées en fonction de leur effectif de bénéficiaires, de la diversité des bénéficiaires et de la qualité des possibilités d'évaluation. L'objectif était conserver le maximum d'informations de la Cité éducative au cours du processus d'évaluation. Les bénéficiaires interrogés témoignent tous d'une grande satisfaction vis-à-vis des actions auxquelles ils ont participé. Il en ressort que celles-ci ont pour la plupart atteints leurs objectifs initiaux en termes d'orientation scolaire, de projet professionnel, d'amélioration de la santé et du bien-être, de pratique pédagogique ou encore de réussite scolaire.

L'évaluation de la gouvernance (Axe 2) a consisté en des entretiens semi directifs avec neuf membres des instances de gouvernance répartis entre la Troïka, le COPIL et le COTECH. Cette répartition se voulait la plus large possible afin d'en offrir une vision la plus représentative. La Cité éducative vise à fédérer tous les acteurs concernés autour d'objectifs communs se focalisant sur le bien-être et la réussite des bénéficiaires. En cette première année de solides bases ont été posées en matière de collaboration mais certains points de la communication sont à améliorer pour fournir à tous les acteurs un même niveau d'information et de compréhension.

L'évaluation de la coopération (Axe 3), effectuée par le biais d'entretiens semi directifs avec les coordonnatrices PRE de chacune des trois communes engagées, a mis en exergue une réelle volonté d'articulation entre le PRE et la Cité éducative. Si tous les objectifs ne sont pas encore atteints, cette volonté devrait pouvoir se concrétiser à partir de la deuxième année en veillant à une meilleure circulation de l'information et au respect des délais fixés pour le démarrage de certaines actions.

L'évaluation de l'allocation budgétaire (Axe 4), menée via les statistiques mises à disposition, démontre un bon calibrage du budget initiale de la Cité éducative. L'écart avec le budget prévisionnel n'étant que de 7 000 euros. Les actions affichent des affectations budgétaires variées mais elles ont pu atteindre leurs objectifs en cohérence avec les moyens attribués. Il faudra cependant veiller à une meilleure répartition des financements entre partenaires puisque le financement de l'Etat atteint 95 % de l'enveloppe, ce qui pourrait compromettre la dynamique partenariale.

La réussite scolaire a consisté à mesurer les performances scolaires des cohortes spécifiques de la Cité éducative à l'aide d'un panel d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs. L'objectif étant de mesurer l'évolution de ces cohortes dans le cadre de la Cité éducative, ces indicateurs vont surtout servir de base pour les années 2 et 3. Un fait est tout de même remarquable, la comparaison des indicateurs avec ceux du reste des établissements de l'académie a permis de constater un niveau très convenable des établissements de la Cité éducative. Ceci étant, une importante marge de progression demeure au regard des établissements nationaux.

Comme cela a été mentionné auparavant, ce premier travail d'évaluation a rencontré quelques difficultés concernant les retours de questionnaires pour l'Axe 1. La nouvelle approche retenue pour l'année 2 consistera à évaluer les actions à partir de fiches bilans détaillées renseignées directement par les intervenants en concertation avec les bénéficiaires. Il serait tout de même nécessaire de sensibiliser davantage les bénéficiaires et intervenants du bien-fondé de leur participation à l'évaluation.

## Remerciements

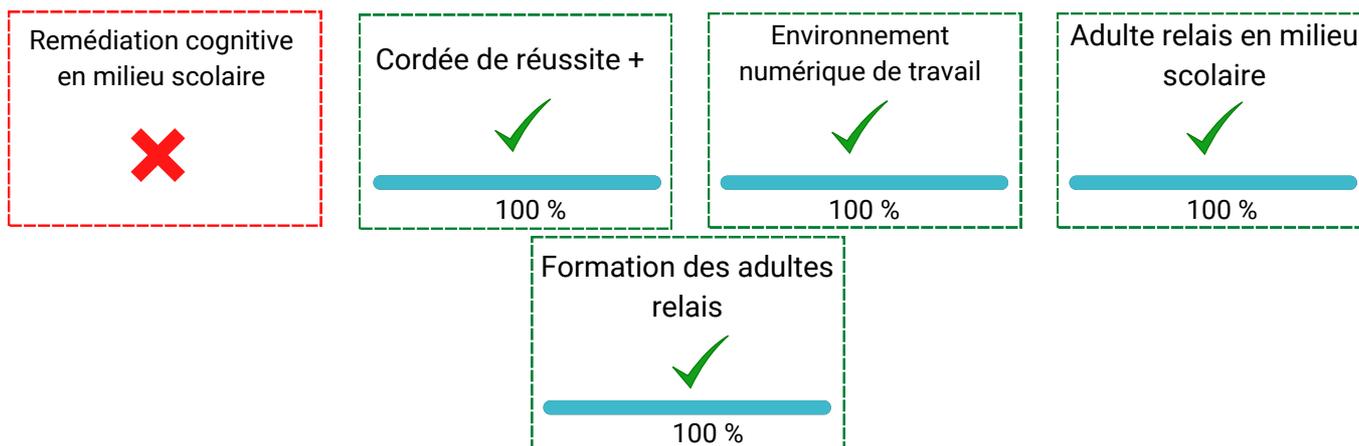
Je remercie très chaleureusement les acteurs de la Cité éducative auditionnés au cours de cette première année d'évaluation qui ont contribué à l'élaboration de ce rapport, il s'agit plus précisément de :

- Mme PLACIDE Ingrid, Déléguée du Préfet à la Cohésion sociale ;
- M. ANDRE José, Principal du collège chef de file Jean Jaurès ;
- M. MILNE Pascal , Chef de projet opérationnel ;
- M. GOBERT Sandro, Principal adjoint du collège Jean Jaurès ;
- Mme MAUGENNE Betty, Principale adjointe du collège Joseph Pitat ;
- Mme FAUCONNIER Odile, Coordinatrice PRE (Baillif) ;
- Mme RAMASSAMY Sidgy, Coordinatrice PRE (Capesterre Belle-Eau) ;
- Mme NICOLAS Myrna, DGA ville de Basse-Terre ;
- Mme CHATUANT Chrystèle, Coordinatrice PRE (Basse-Terre) ;
- M. ALLARD Philippe, Elu ville de Basse-Terre ;
- M. FERTE Lwidgy, Président association OMEGA FOTM ;
- Mme LINON Gladys, Elue ville de Basse-Terre ;
- Mme SALNOT Marie-Line, Elue ville de Baillif.

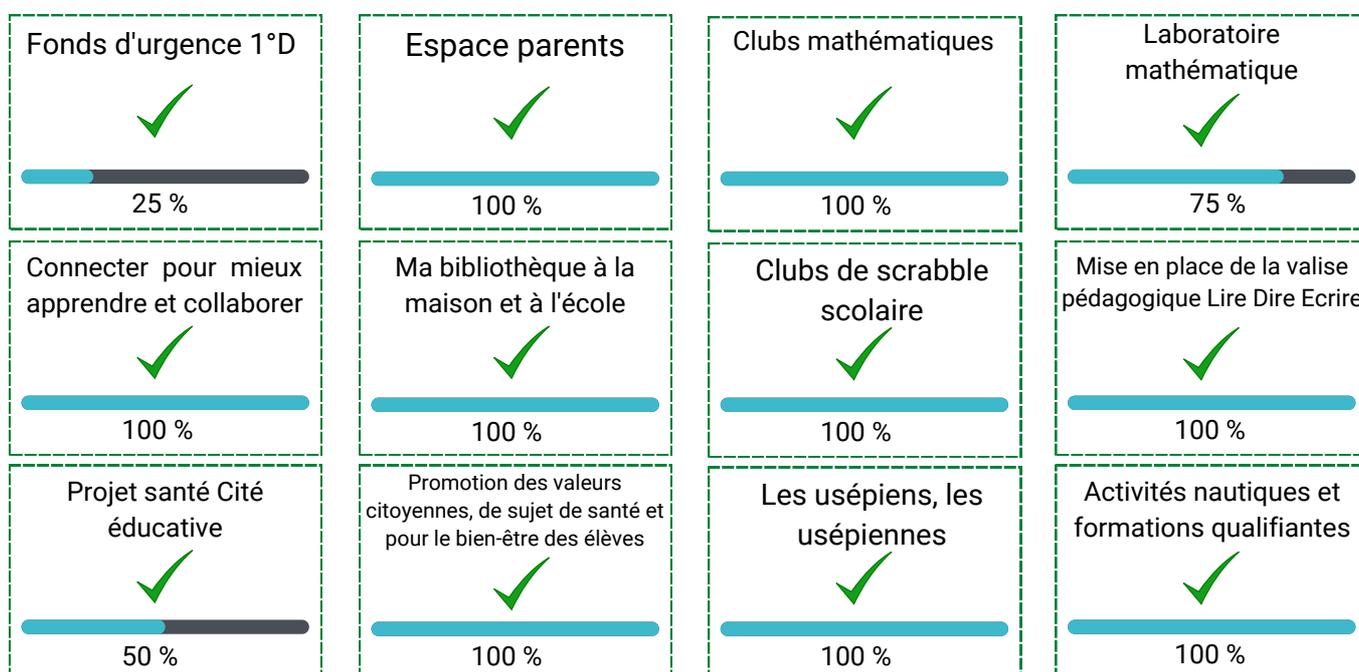
Je remercie également tous les intervenants et bénéficiaires pour leur participation aux questionnaires.

# Bilan des actions réalisées

## Axe 1 Conforter le rôle de l'école



## Axe 2 Promouvoir la continuité éducative



1000 livres



## Axe 3 Ouvrir le champ des possibles

